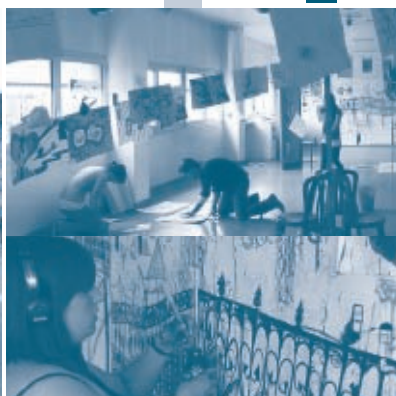


LES ÉCHOS...

DES ATELIERS PERMANENTS DU CR•DSU

N°9
2012

DÉCEMBRE



- Adolescents et jeunes des quartiers : favoriser l'accès à l'autonomie et à l'indépendance
Clés de lecture et initiatives

Synthèse des Ateliers permanents Mars-Novembre 2012

Sommaire

Préambule	3
Indépendance et autonomie	4
Autonomie et socialisation	
Questions de définition	
Des notions à mettre en perspective	
Des questions pour l'action publique	
Les jeunes face à l'emploi	6
Les jeunes et l'emploi : les spécificités des trajectoires des jeunes des quartiers	
Actions présentées	
Pour aller plus loin	
Réactions des participants	
Le logement autonome des jeunes	10
Dynamiques des trajectoires résidentielles des jeunes	
Actions présentées	
Pour aller plus loin	
Réactions des participants	
L'accès des jeunes aux loisirs, aux sports et à la culture	14
Des loisirs et des jeunes dans les quartiers populaires : une émancipation à (re)penser	
Actions présentées	
Pour aller plus loin	
Réactions des participants	
Les jeunes et la santé	18
Santé des jeunes et postures éducatives dans les zones urbaines sensibles	
Actions présentées	
Pour aller plus loin	
Réactions des participants	
Les jeunes et l'argent	22
Les jeunes des quartiers et l'argent. Représentations et pratiques	
Actions présentées	
Pour aller plus loin	
Réactions des participants	
Pour aller plus loin	25
Conclusion	
Ressources	

Préambule

La jeunesse comme un processus

La jeunesse est le temps de l'acquisition progressive de l'autonomie et de l'accès à l'indépendance. Si les jeunes deviennent autonomes de plus en plus tôt (déplacements, loisirs, relations...), ils sont par contre indépendants de plus en plus tard (emploi "stable", autonomie résidentielle, mise en couple...). Et cet écart est vécu difficilement par nombre d'entre eux ainsi que par leur famille.

Cependant, il convient d'être prudent dès lors que l'on parle des jeunes car ils ne constituent pas une entité spécifique. Même si les jeunes partagent des éléments en commun (musique, technologies de l'information et de la communication par exemple), ils ne forment pas un groupe unifié avec des pratiques et des valeurs communes. Et des différences importantes existent en fonction des milieux sociaux d'origine. De l'école à l'emploi en passant par la santé, les loisirs ou le logement, de très nombreux jeunes connaissent d'abord les difficultés que rencontrent toutes les personnes issues de milieux défavorisés.

Ainsi, pour les jeunes des quartiers, le processus d'accès à l'autonomie et à l'indépendance est rendu plus long, plus complexe et plus chaotique en raison des difficultés multiples auxquelles ils doivent faire face. Dans ce contexte, solidarités familiales et/ou interventions publiques jouent un rôle non négligeable. Pour les institutions en charge d'accompagner les jeunes des quartiers, il est important d'appréhender cette réalité dans ses différentes dimensions.

Un atelier pour comprendre les réalités et interroger l'accompagnement des jeunes

Pour la deuxième année consécutive, le CR•DSU a organisé un atelier d'échanges et de réflexions sur la jeunesse des quartiers populaires destiné à améliorer la compréhension des réalités et des besoins des adolescents et jeunes des quartiers. En 2011, nous avons focalisé notre attention sur la construction identitaire des jeunes et nous avons traité successivement des pratiques numériques, des ruptures scolaires, des relations entre filles et garçons et des mobilités. Nous avons capitalisé les enseignements de ces journées dans un numéro des *Échos des ateliers permanents du CR•DSU*¹.

En 2012, nous avons décidé de poursuivre la réflexion à travers un nouvel atelier d'échanges, et de nous pencher sur les processus qui conduisent à l'autonomie et à l'indépendance, et ce à travers plusieurs portes d'entrée qui sont l'emploi, le logement, la santé, les loisirs ou l'argent qui est finalement le fil rouge de

ces processus. Les objectifs étaient, d'une part, de comprendre les réalités vécues par les jeunes et, d'autre part, de donner à voir des pratiques qui permettent de les accompagner vers l'âge adulte.

Bernard Bier, sociologue, a accompagné la préparation et l'animation de cet atelier et a participé à la rédaction de ce numéro des *Échos*.

Chaque atelier a réuni entre 30 et 80 participants, provenant de tous les départements de la région Rhône-Alpes. Les participants se répartissent de façon égale entre ceux issus du milieu associatif (mission locale, secteur du logement, prévention spécialisée...) et ceux exerçant dans une collectivité locale, plutôt dans le secteur enfance/jeunesse. La moitié d'entre eux travaille au contact direct avec les jeunes (animateurs, éducateurs, coordonnateurs), les autres professionnels exercent soit des fonctions intermédiaires, soit des postes à responsabilités (chef de service, directeurs de structure) mais pas forcément au contact direct avec les jeunes.

Lieu d'observation des évolutions et de prise en compte des spécificités des territoires, cet atelier a permis de faire connaître les travaux de la recherche, de briser la solitude des professionnels, de décloisonner les cultures professionnelles et de répondre à un besoin de compréhension. Les échanges inter-territoires et inter-acteurs amènent à mieux comprendre les processus et à mettre en perspective les phénomènes. Cette démarche aide à sortir des catégories toutes faites pour entrer pleinement dans la complexité en mettant en perspective différents territoires et situations.

C'est de cette diversité des territoires et des situations que nous espérons rendre compte dans ce numéro qui s'articule autour de cinq parties correspondant aux thèmes traités dans chacune des journées, une partie introductive étant consacrée à une clarification sur les termes "autonomie" et "indépendance". Dans chacune des parties, nous avons veillé à croiser des apports de cadrage sur le contenu et des présentations d'expériences, tout en donnant la parole aux participants. La conclusion dégage quelques lignes de force et propose une réflexion sur les politiques locales de jeunesse, thème du chantier de l'an prochain pour le CR•DSU. Espérons que cette alchimie contribue à alimenter la réflexion sur le sujet ô combien d'actualité qu'est celui de la jeunesse.

¹ *Adolescents et jeunes des quartiers : construction de soi, rapport à l'autre.* Les Échos des ateliers permanents du CR•DSU n°8, 2011.

Le terme d'autonomie est aujourd'hui couramment usité comme référentiel dans le champ de l'action publique et comme objectif de leur action par les professionnels de la jeunesse. Devenir adulte, c'est, dit-on, accéder à l'autonomie. Et de nombreux dispositifs visent à favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes, en particulier ceux des classes populaires. Bernard Bier, sociologue, explique qu'il y a néanmoins dans l'usage de cette notion une certaine confusion, d'où la nécessité d'introduire une distinction entre autonomie et indépendance.

Le terme d'autonomie n'est pas très nouveau. "La révolution de l'autonomie" (pour reprendre une expression de Marcel Gauchet) est inséparable de l'entrée dans la modernité. La philosophie des lumières en fait un idéal: l'exercice d'un jugement libre. Emmanuel Kant comme plus tard Durkheim en feront, dans cette même définition, la finalité de l'éducation.

Mais l'autonomie dont il est aujourd'hui question est quelque peu différente: elle porte sur la capacité à exercer ses choix de vie, à être dans la mobilité intellectuelle et physique, à inventer sa vie... Elle est l'apanage de l'homme moderne dans la "société des individus" (Norbert Elias), et est fortement corrélée au nouveau contexte d'entrée dans l'âge adulte.

Autonomie et socialisation

Dans la société d'hier, la jeunesse n'était qu'une transition, la socialisation se faisait par intégration dans un cadre déjà là, où les rôles sociaux étaient prescrits, et le passage à l'âge adulte se faisait par l'accès simultané à ce qui en constituait les attributs: l'emploi, l'autonomie résidentielle et la mise en couple (le mariage à l'époque).

Aujourd'hui on assiste à un allongement de la jeunesse (qui devient un "âge de la vie"), à une déconnection des seuils d'entrée dans l'âge adulte¹, à un brouillage du modèle adulte, sur fond de crise des institutions. La famille et l'école ne sont plus les seules instances d'une socialisation, qui se fait de plus en plus au travers d'interactions, dans l'expérimentation, et via les pairs. Les parcours des jeunes sont de moins en moins linéaires, avec des allers-retours (l'"effet yoyo" dont parle Patricia Loncle²). Il s'agit pour les jeunes de construire leur identité et de trouver leur place. L'autonomie renvoie donc à un référentiel de politique publique, à une réalité sociologique et à un idéal personnel.

Questions de définition

C'est pourquoi nous proposons, à fin de clarification, de distinguer ces trois notions: l'accès au statut d'adulte, l'autonomie et l'indépendance.

- **L'accès au statut adulte**: il s'agit d'une réalité juridique (évolutive) qui introduit la distinction entre mineur et majeur, avec un statut différencié et l'accès, lié à la majorité, à l'ensemble des droits du citoyen. Cette situation est néanmoins à nuancer, puisqu'il existe des droits antérieurs à la majorité légale, et d'autres droits dont on ne peut bénéficier avant 25 ans.

- **L'autonomie**: il s'agit *stricto sensu* de la capacité à faire librement ses choix, à se donner sa propre loi (*auto nomos*), à sortir des liens de dépendance, affectifs mais aussi matériels (on parlera, en fin de vie, de perte d'autonomie). Dès la pré-adolescence, le jeune prend ses distances avec ses parents; il a ses propres pratiques sociales et culturelles, sa vie affective... (phénomène accentué aujourd'hui par les transformations de la vie familiale et sociale). Le groupe des pairs devient primordial et participe de ce processus d'autonomisation; mais il peut aussi devenir "tyrannique"³ et le jeune devra ensuite s'en émanciper pour se constituer en sujet autonome. Il s'agit donc là d'un processus complexe, permanent, qui commence assez tôt: on devient autonome, et l'expérimentation, les stratégies de négociation ou de contournement participent de cette dynamique.

- **L'indépendance** renvoie à des réalités objectives: on accède à l'indépendance quand on a les ressources (emploi ou revenus) qui permettent de vivre, un logement à soi que l'on peut financer...

Pour résumer: l'autonomie est un processus (on devient autonome) et l'indépendance un état (on est ou on n'est pas indépendant); la première renvoie à une dimension subjective-identitaire, la seconde à une dimension objective.

Ces réalités sont néanmoins à aborder dans leur complexité: il y a des degrés dans l'autonomie et dans l'indépendance, qui de surcroît peuvent inter-agir. Quelques exemples le montreront: on peut être autonome dans ses fréquentations, mais peu mobile, enfermé dans un territoire; on peut être indépendant financièrement, mais rester vivre dans sa famille; on peut décohabiter tôt (autonomie), mais dépendre pour ce faire financièrement de ses parents (dépendance)... Dans le même temps, l'accès à l'indépendance résidentielle peut favoriser le processus d'autonomie (le terme d'autonomisation serait d'ailleurs plus juste)...

¹O. Galland. *Sociologie de la jeunesse*. Armand Colin, 1997.

²P. Loncle. *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*. PUR, 2010.

³D. Pasquier. *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*. Autrement, 2005.

Des notions à mettre en perspective

La valeur et la place accordées à l'autonomie et à l'indépendance sont cependant à re-contextualiser. En effet, elles varient considérablement selon les époques, mais aussi selon les sociétés. Elsa Ramos⁴ explique par exemple que le désir d'une chambre à soi si important pour les adolescents français est absent chez les adolescents brésiliens auprès desquels elle a enquêté. Autre exemple : dans les pays du nord de l'Europe, les jeunes sont autonomes et indépendants plus tôt que dans ceux du sud. Une lecture anthropologique permettrait de distinguer les pays à dominante protestante et ceux de socle catholique : le rapport à l'individu n'y est pas le même.

On peut aussi expliquer ces variations par les choix de politique publique : d'un côté des politiques et des dispositifs favorisent l'indépendance précoce, de l'autre une approche familialiste privilégie les solidarités héritées. Cécile Van de Velde dans son étude comparative européenne définit quatre modèles différents d'entrée dans l'âge adulte⁵. De fait, ceux-ci sont au carrefour d'un héritage culturel et de choix de politiques publiques.

Mais un autre paramètre joue aussi son rôle : le groupe social d'appartenance. Les milieux à fort capital socioculturel valorisent l'autonomie comme possibilité de réalisation de soi, là où les milieux populaires mettent en avant le cadre collectif de la famille⁶. Chez les premiers le modèle éducatif est celui de l'autonomisation et de la contractualisation, chez les seconds celui de l'obéissance et de la discipline. Enfin les premiers sont inscrits dans des réseaux larges mais peu contraignants ("la force des liens faibles", selon l'expression de Mark Granovetter), les seconds sont dans des réseaux plus étroits et souvent plus fusionnels. Ces cadres constituent des modèles de socialisation forts et impactent l'image de soi des jeunes, la perception de leur vécu, et leurs modalités de projection dans l'avenir.

Des questions pour l'action publique

Force est alors de constater le double paradoxe de l'injonction adressée aux jeunes, dans la société française, de devenir autonomes, quand d'une part ils le sont le plus souvent et de plus en plus précocement, et que d'autre part l'accès aux conditions d'indépendance (emploi, logement) est de plus en plus différé - situation particulièrement marquante chez les jeunes des quartiers populaires.

On peut aussi interroger le référentiel de l'autonomie dans son implicite. Autrefois notion progressiste (à l'instar de "projet", d'"innovation"), elle est devenue terminologie courante du néo-libéralisme (on pourrait ajouter à cette liste : "mobilité", "réseau"). Elle s'accompagne du référentiel d'action (moral et... ambigu) de la responsabilité (ou de la responsabilisation) des individus (ils sont et doivent être responsables !). Ce discours tend à évacuer tout rôle du contexte dans les situations et parcours des individus, et les rend responsables de tout ce qui leur arrive, en particulier de leur échec. Deux conceptions de l'autonomie sont donc en présence, l'une inséparable d'un référentiel de l'égalité et de la solidarité, l'autre fondée sur la capacité des individus à se saisir des opportunités qui leur sont offertes (cf. "l'égalité des chances").

Les transformations des modes de socialisation évoquées *supra*, avec le passage du paradigme de l'intégration à celui des interactions et de la construction d'une place, appellent à des modifications dans l'action des professionnels : il ne s'agit plus simplement pour eux de proposer un cadre, une offre et des équipements, mais d'"accompagner" les jeunes dans leurs parcours de plus en plus différenciés. Le référentiel de l'autonomie (comme visée) s'accompagne du référentiel (professionnel) de l'accompagnement. Il est d'ailleurs assez paradoxal de focaliser l'intervention publique sur la nécessité d'un accompagnement individuel à l'autonomie, alors que toutes les analyses s'accordent sur le fait que les difficultés rencontrées par les jeunes sont avant tout d'origine structurelle.

Deux questions sont donc posées tant aux décideurs des politiques publiques qu'aux professionnels ou bénévoles de l'action éducative ou sociale, au carrefour du politique, de l'éthique et du technique :

- qu'est-ce qu'accompagner ? Pourquoi et pour quoi accompagner ? Comment accompagner ?
- puisque autonomie et indépendance sont deux réalités distinctes, mais qui inter-agissent, comment travailler pour favoriser l'accès à l'autonomie ET à l'indépendance ?

••• Bernard Bier, sociologue

⁴ E. Ramos. "Le processus d'autonomisation des jeunes", in *Agir pour les parents, agir pour les jeunes*. INJEP, Cahiers de l'action n°31, 2011.

⁵ C. Van de Velde. *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. PUF, 2008.

⁶ J. Kellerhals, C. de Montandon. "Les styles éducatifs". in F. Singly (dir.). *La famille, l'état des savoirs*. La Découverte, 1991.

Pour les jeunes, accéder à l'autonomie ou à l'indépendance dans un contexte de dégradation de la norme d'emploi et de crise économique est une véritable gageure. Les jeunes des quartiers populaires sont confrontés, pour nombre d'entre eux, à un cumul de difficultés (faible qualification, discrimination, problème de mobilité, méconnaissance des codes du monde de l'entreprise...) et l'entrée sur le marché du travail est longue, chaotique et semée d'obstacles, comme le démontre Léa Lima dans ce chapitre¹. Or les jeunes, en cette période de transition et de construction, ne sont pas forcément armés pour affronter de telles réalités ; d'où la nécessité d'un accompagnement global et dans la durée. Parmi les nombreuses initiatives menées dans la région Rhône-Alpes en matière d'accompagnement à l'emploi des jeunes, certaines - situées au croisement des politiques de l'emploi et de la ville - sont présentées dans les pages suivantes.

¹ On trouvera des compléments à cette analyse dans son ouvrage :
L. Lima,
C. Trombert.
Le travail de conseiller en insertion.
ESF Editeurs,
2012.

Les jeunes et l'emploi : les spécificités des trajectoires des jeunes des quartiers

Le fait le plus marquant de ces trente dernières années concernant la place des jeunes sur le marché du travail est plus significativement le retrait progressif de ceux-ci que leur chômage. En effet on note une baisse tendancielle du taux d'activité des jeunes (qui rend compte de leur disponibilité sur le marché du travail) qui est à mettre sur le compte de la hausse de la scolarisation continue que la France a connu jusqu'en 1998. L'école a donc constitué pour une grande partie de la jeunesse une protection paradoxale contre la crise : individuellement efficace, elle se trouve produire des effets pervers au niveau social.

D'autre part, on a assisté à l'institutionnalisation progressive d'un âge de la primo-insertion qui s'intercale entre la fin de la formation initiale et la stabilisation en emploi. Le temps de stabilisation dans l'emploi pour une génération est le temps au terme duquel au moins 50% de la génération est dans un emploi stable (CDI). Ce temps de primo-insertion a été évalué en France à trois ans et s'est allongé depuis une trentaine d'années. Il est constitué d'allers-retours entre chômage, emploi et formation. Olivier Galland² dit que la jeunesse est le temps du moratoire ; cette réalité concerne aussi l'emploi. En France, cette tendance est généralisée à l'ensemble de la jeunesse, même s'il existe des disparités entre "les jeunesses". En outre, depuis plusieurs années, on constate que les périodes d'emplois pour les jeunes salariés sont de plus en plus brèves du fait de la multiplication des contrats à durée déterminée.

² O. Galland.
"Un nouvel âge de la vie."
Revue française de sociologie
n°31-4, 1990,
p. 529-551

³ Terme anglais désignant les services de soin et d'aide à la personne.

Les trajectoires des jeunes : des différenciations dans les parcours

Les trajectoires sont toutefois très différenciées. Il existe trois variables déterminantes qui pèsent sur les trajectoires :

- **Le niveau de diplôme**

Il existe des inégalités importantes face au chômage et à la précarité selon le niveau de qualification. Cette différence dans l'accès à l'emploi est plus marquée en France que dans les autres pays, car le niveau de diplôme y est plus déterminant que la spécialité professionnelle.

Comme le niveau des études augmente sensiblement, les non diplômés sont encore plus discriminés au fil des années car ils sont moins nombreux et donc plus marginalisés. En effet, ils ont un taux d'emploi systématiquement inférieur de 12 à 14 points par rapport à l'ensemble de la génération ; ils sont d'autant plus soumis aux aléas de la conjoncture.

- **Le sexe**

Depuis la massification du lycée et l'entrée des filles à l'université, celles-ci sont plus diplômées que les garçons. De plus, elles continuent à des niveaux d'étude plus élevés. Mais en revanche, sur le long terme, à diplôme égal, les filles connaissent plus de difficultés d'insertion que les garçons. En effet, même avant de vouloir fonder une famille, elles ont davantage de problèmes d'insertion. Et elles sont deux fois plus représentées dans le groupe des jeunes en "non emploi chronique" c'est-à-dire ceux qui ont du mal à se stabiliser dans l'emploi. Enfin, elles sont plus exposées au temps partiel subi.

Toutefois, depuis 2005, un retournement de tendance s'observe. En effet, pour la première fois, trois ans après la sortie du système scolaire, les filles ont un taux de chômage inférieur à celui des garçons. On peut expliquer cette évolution par les choix d'orientation porteurs que font les filles en général. En effet, ces choix très sexués de filières comme le médico-social ont fini par les servir dans un contexte où la demande pour les services de *care*³ sont importants. En revanche, en termes de valorisation d'emploi, ce sont souvent des secteurs peu reconnus, et les emplois sont donc souvent plus précaires et moins bien payés que pour les garçons au final.

- **L'origine ethnique**

Ce point a longtemps été occulté par les chercheurs et les institutions. Les difficultés des jeunes issus de l'immigration étaient souvent posées comme un problème de qualification. Ils forment de fait la classe défavorisée et sont donc plus démunis face à l'école. Cette dernière devait permettre de remédier à cette situation. Mais les chercheurs ont pu mettre en évidence, dans les différences de parcours d'insertion, un effet propre dû à l'origine. Concrètement, à niveau égal, l'origine ethnique compte et pèse dans l'entrée sur le marché du travail.

Il existe un effet lié aux discriminations qui s'exercent sur les jeunes et notamment sur ceux qui sont d'origine maghrébine. Cet effet a été statistiquement prouvé. Mais ce qui peut rendre pessimiste, c'est que la discrimination ne se résorbe pas dans le temps et ce, quelle que soit la conjoncture économique.

Habiter les quartiers sensibles : un cumul de handicaps

Les habitants des quartiers ont des caractéristiques particulières qui les désavantagent sur le marché du travail. Ils sont moins qualifiés que la moyenne et sont plus souvent d'origine immigrée ce qui, comme dit précédemment, les surexpose à un risque de discrimination.

Toutefois les mesures de l'accès au marché du travail mettent en lumière là aussi un "effet ZUS", c'est-à-dire un effet propre de la résidence en ZUS, toutes choses égales par ailleurs. Cet effet ZUS s'explique par trois mécanismes concomitants : le manque de mobilité lié à l'éloignement et la plus faible connectivité de ces quartiers, le déficit de réseaux porteurs pour l'accès au marché professionnel puisque l'habitat en ZUS réduit les chances de connaître des personnes bien insérées dans le monde du travail, et enfin un effet proprement discriminatoire, à savoir l'étiquetage négatif subi par des candidats domiciliés dans des quartiers ayant mauvaise réputation. Ceci explique que, mis à part pour les jeunes d'origine portugaise, le sentiment de discrimination soit toujours plus élevé en ZUS qu'en quartier hors-ZUS. En 2004, deux jeunes d'origine maghrébine habitant en ZUS sur cinq déclaraient avoir été victimes de discrimination sur le marché du travail au moins une fois. Même les jeunes d'origine française se sentent plus discriminés (14%) lorsqu'ils habitent une ZUS que lorsqu'ils n'y habitent pas (10%).

Une institutionnalisation de l'insertion des jeunes défavorisés

Pour ces jeunes disqualifiés sur le marché du travail, les politiques de l'emploi et les dispositifs d'insertion sont un passage quasi obligé. Les mesures d'accès à l'emploi ont pris une place grandissante dans les parcours d'entrée dans la vie active : elles représentaient 5% des emplois des jeunes entre 15 et 24 ans en 1975 ; en 2007 c'était un emploi de jeune sur quatre qui était subventionné par l'État. Les jeunes habitant en ZUS n'ont pas un accès particulièrement privilégié à ces mesures et ce d'autant moins qu'elles présentent une bonne efficacité. En effet, ils sont plutôt surreprésentés dans les contrats aidés dans le secteur non marchand dont on sait qu'ils présentent globalement des taux de sortie en emploi "conventionnel" assez faible. En revanche ils sont relativement exclus des contrats en alternance et des contrats aidés dans le secteur marchand qui sont pourtant les plus efficaces en termes d'intégration sur le marché du travail. Ceci s'explique par le fait que ces derniers sont soumis aux mêmes mécanismes de sélectivité du marché qui ont abouti à l'exclusion des jeunes défavorisés, les employeurs des entreprises privées ayant leur mot à dire dans l'embauche, alors que l'embauche en contrat aidé dans le secteur non marchand est plus contrôlée par les pouvoirs publics. Les politiques de l'emploi des jeunes jouent donc un rôle de filet de sécurité pour les jeunes qui en bénéficient mais n'ont pas d'effet redistributif des chances d'accès à l'emploi.

●●● *Léa Lima, sociologue au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), laboratoire LISE (laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique)*

Actions présentées

“Aller vers” les jeunes les plus éloignés de l'emploi : un challenge pour les missions locales

Agglomération grenobloise (38)

Partant du constat, partagé par de nombreux conseillers et professionnels de l'insertion, que certains jeunes ne poussent pas ou plus la porte des institutions, la mission locale Isère-Drac-Vercors s'est interrogée sur les causes de cette situation et les moyens d'y remédier. Deux objectifs ont été assignés à cette démarche “d'aller vers” : renforcer la proximité d'actions et d'informations et reprendre contact avec les jeunes mais de façon moins institutionnalisée. Pour ce faire, les conseillers ont travaillé en étroite collaboration avec des éducateurs de prévention, ce qui a permis de renforcer leur présence physique sur certains quartiers, d'ouvrir des permanences délocalisées dans les communes mais aussi au sein des lieux de vie (point information jeunesse, local des éducateurs, centre social...), et de développer des actions spécifiques et ponctuelles sur des thématiques définies avec les différents acteurs.

Ce travail de proximité et de co-accompagnement, engagé depuis 2009, touche environ 285 jeunes par an dont 37% sont scolarisés, 40% accompagnés par une mission locale et 23% non connus de la mission locale. Cette démarche a permis de créer ou recréer du lien, d'établir une relation de confiance avec les jeunes, de travailler sur la prévention du décrochage scolaire, de mieux connaître leur cadre de vie et de changer les représentations de l'ensemble des acteurs.

●●● Contact: Mission locale Isère-Drac-Vercors, 04 76 53 34 10

L'engagement d'une mission locale dans la prévention des discriminations à l'emploi

Agglomération grenobloise (38)

Suite à un diagnostic réalisé en 2006 auprès de jeunes suivis par la mission locale Isère-Drac-Vercors sur le sentiment de discrimination dans l'emploi, qui fut suivi en 2008 par une enquête conduite par un groupe de jeunes volontaires d'Unis Cité, il s'avère que plus de la moitié des jeunes déclare avoir fait l'expérience de la discrimination dans le monde du travail, mais ils ne sont pas prêts à porter plainte, disent ne pas être assez informés sur les discriminations et souhaitent que les entreprises soient accompagnées (plutôt que sanctionnées). Forte de ces résultats, la mission locale s'est lancée dans une démarche qui a pour objectif de favoriser la connaissance réciproque des jeunes et des entreprises afin d'atténuer les préjugés et ainsi prévenir d'éventuelles discriminations pour assurer une intégration réussie en entreprise. Outre des actions (individuelles et collectives) destinées spécifiquement aux jeunes, l'originalité de la démarche repose sur la formation du personnel de la mission locale.

En 2010, les 15 agents ont suivi une formation/sensibilisation sur les discriminations qui fut suivie en 2011 d'une formation à l'interculturalité et qui verra des prolongements en 2012, car les salariés sont convaincus qu'il convient de rester vigilant par rapport aux représentations et préjugés éventuels.

●●● Contact: Mission locale Isère-Drac-Vercors, 04 76 53 34 10

L'accompagnement vers l'emploi et l'insertion des jeunes “en risque de rupture”

Romans-sur-Isère (26)

Comment envisager l'accompagnement dans un parcours d'insertion de jeunes en voie de marginalisation? Comment les encourager à renouer avec les institutions? Telles sont les interrogations qui ont amené les professionnels de l'Espace Travail Jeunes (ETJ) de la ville de Romans et ceux de l'équipe de prévention spécialisée (ADSEA 26 et ville de Romans), à envisager un travail en étroite collaboration. L'ETJ, service initié depuis 2009, travaille sur plusieurs registres et en premier lieu sur la question du décrochage scolaire. En effet, il apporte aide et conseil aux jeunes en situation de décrochage en les accompagnant dans l'élaboration d'un projet professionnel et en les orientant vers les structures adaptées (logement, santé, emploi...). L'ETJ propose également des périodes d'immersion en milieu professionnel et/ou d'embauche et développe des chantiers d'insertion mobilisant les jeunes sur des travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments et espaces publics. Ce public d'adolescents et de jeunes adultes est aussi celui que la prévention spécialisée rencontre dans la rue, d'où la nécessité d'un partenariat, pouvant aller jusqu'à la mise en place d'accompagnements conjoints, garantissant une prise en charge réellement globale des jeunes.

Ainsi, si l'ETJ s'inscrit du côté des logiques de dispositifs, la prévention spécialisée dont l'action repose entre autre sur le non mandat et la libre adhésion, en constitue tout à la fois le complément et le nécessaire prolongement.

●●● Contact: Espace Travail Jeunes, ville de Romans, 04 75 71 37 13
Prévention spécialisée Romans (Sauvegarde de l'enfance 26 et DCSTP ville de Romans), 04 75 45 89 69

L'aide à la création d'activité : l'exemple du groupement des jeunes créateurs

Vaulx-en-Velin (69)

Partant du postulat que tout individu a des potentialités, y compris les jeunes des quartiers en échec scolaire, et que la création d'activité requiert l'acquisition de nouvelles compétences, le groupement des jeunes créateurs de Vaulx-en-Velin a vu le jour en 2005, en s'inspirant d'une expérience conduite en 2000 à Senart (Seine & Marne). Il s'adresse à des jeunes de 18 à 30 ans, non qualifiés, issus des quartiers et en recherche d'emploi. Le principe est de les sensibiliser à l'entrepreneuriat et leur permettre de construire un projet avec une formation diplômante à la clé. Le dispositif s'articule autour de 4 phases : une phase de repérage des jeunes, une phase d'émergence du projet (2 à 3 mois), une phase de formation proposée par l'université Lyon 2 qui délivre un diplôme d'université de créateur d'activité (4,5 mois) et une phase d'accompagnement post-formation en lien avec la pépinière Carco et la mission locale.

Depuis 2006, 150 jeunes ont été accompagnés en promotion annuelle de 15 à 20 jeunes, 60 ont suivi le diplôme universitaire, 23 ont créé leur activité. Pour les autres, cette expérience leur a permis de poursuivre une formation ou de trouver un emploi. Ce dispositif, dont l'un des atouts est de s'appuyer sur une dynamique partenariale, vise à s'étendre à de nouveaux territoires de l'agglomération lyonnaise.

- *Contact: Service économique, ville de Vaulx-en-Velin, 04 72 04 78 05*

Pour aller plus loin...

- Ph. Labbé, M. Abhervé. *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes ou l'intelligence pratique des missions locales (1981-2011)*. Éditions Apogée, 03/2011.
- M. Bournel-Bosson. *Regard sur l'activité d'accompagnement dans le domaine de l'insertion des jeunes*. Revue pluridisciplinaire de recherche n°11, printemps 2011.
- AFIJ. *Jeunes issus de l'enseignement supérieur dans les quartiers relevant de la politique de la ville : analyse des profils, des difficultés à l'embauche et des modes d'insertion professionnelle*. AFIJ, 2011.
- A. Jeannet, L. Caillot, Y. Calvez. *L'accès à l'emploi des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville*. Inspection générale des affaires sociales, 07/2010.
- T. Couppié, C. Gasquet. *Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes, insertion sociale et professionnelle pour d'autres*. Céreq, Bref n°261, 02/2009.
- *Les jeunes de ZUS accompagnés par les missions locales en 2007 : un suivi plus intense, davantage de formations mais un moindre accès à l'emploi*. DARES, Premières synthèses n°17.1, 04/2009.



“ Réactions des participants

- Les jeunes des quartiers populaires les plus fragilisés vivent dans le temps présent, ont du mal à se projeter, à quitter leur quartier, leur famille, là où ils trouvent repères et identité.
- La formation rappelle trop à certains jeunes leur expérience scolaire, l'échec, l'ennui, l'humiliation.
- On parle beaucoup des jeunes, de leurs difficultés, de leurs manques, mais il ne semble pas que leur place soit beaucoup prise en compte. Comment participent-ils au diagnostic? Comment recueille-t-on leur parole pour évaluer et faire évoluer les actions qui les concernent?
- Face aux discriminations, il faut aider les jeunes à se construire comme des sujets conscients de leurs droits, et capables de les revendiquer. Être autonome, c'est aussi se penser comme sujet de droit.
- Il importe de prendre en compte la demande des jeunes, d'être réactif. Mais différer (un peu) la réponse a aussi des vertus éducatives.
- Mais comment fait-on quand, dans la rue, les jeunes approchés se montrent agressifs, en situation d'addiction...?
- Une piste serait de leur permettre de vivre une expérience qui les ferait sortir du quartier. Il faudrait donc investir plus dans des séjours assez longs à l'étranger. À condition qu'ils soient accompagnés en amont puis en aval.
- Comment faire évoluer l'accompagnement dans les missions locales? Que les conseillers aillent sur le terrain, au-devant des jeunes, voire travaillent avec d'autres professionnels, tels les éducateurs de prévention, apparaît comme une voie à suivre pour plus d'efficacité; elle permet aussi de dépasser les enfermements professionnels, les réticences réciproques.
- Des structures, comme les centres sociaux, permettent la continuité d'un travail dès l'enfance.

Accéder à un logement autonome représente une étape majeure dans la transition vers l'âge adulte. Or un cumul de difficultés rend ce passage problématique : précarité de l'emploi, ressources insuffisantes, montant des loyers trop élevé, offre de logements insuffisante... Emmanuelle Maunaye explique dans ce chapitre comment ces difficultés sont plus fortement ressenties par les jeunes des quartiers populaires. Puis diverses initiatives locales pour accompagner les jeunes dans leur parcours résidentiel sont ensuite présentées.

Dynamiques des trajectoires résidentielles des jeunes

¹ *Jeunes et carrières*. INSEE, 1997.

Enquête logement. INSEE, 2002.

Panel européen des ménages 1994-1999.

² C. Van de Velde. "Une génération «Tanguy»?" - *Agora débats/jeunesses* n°49, 2008/3, p. 40-49.

³ M. Mouillart. "Le projet européen «Logement des jeunes et exclusion» : synthèse des résultats des enquêtes nationales et conclusion". in R. Bendit, W. Gaiser et Jan H. Marbach (dir.). *Youth and Housing in Germany and the European Union*. Leske et Budrich, Opladen, 1999.

⁴ *Une approche statistique des conditions de logement des jeunes*. Étude pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 11/2006.

N. Kesteman. "Le logement des jeunes. Synthèse des études statistiques récentes". *Politiques sociales et familiales* n°99, 03/2010.

La jeunesse est une période de la vie considérée comme une période d'insertion tant sur le plan professionnel que familial. Mais aujourd'hui, cette période a la particularité d'être marquée par des situations sociales instables. L'insertion professionnelle est souvent progressive et les contrats de travail précaires; l'insertion familiale se fait également à petit pas : entre le jeune chez ses parents et le couple installé dans son logement existent des expériences de vie solitaire, de colocation, de couple chez les parents...

À partir de ces constats, Olivier Galland propose dès 1993 l'idée selon laquelle nous serions face à des phénomènes de prolongation ou "d'allongement" de l'âge de la jeunesse. Il constate une tendance des jeunes générations à reporter des événements définis comme des étapes du passage à l'âge d'adulte : le départ de la maison parentale, l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple. S'il existe une transformation du calendrier - les événements sont vécus plus tardivement -, l'agencement des étapes entre elles se modifie également : par exemple, le départ de la maison familiale (décohabitation) n'est pas systématiquement conjointe avec l'insertion professionnelle et la mise en couple, comme on pouvait le constater pour les générations précédentes.

L'accès à un logement autonome fait partie des étapes significatives du processus d'insertion sociale des jeunes. C'est une entrée féconde pour comprendre la situation vécue par les jeunes aujourd'hui à la fois sur la dimension spécifique de l'acquisition de l'autonomie résidentielle et plus largement sur les trajectoires personnelles, tant cette question du logement est liée aux enjeux de l'insertion professionnelle, de l'entrée dans la vie de couple.

La décohabitation ou comment prendre son indépendance résidentielle aujourd'hui ?

Les travaux statistiques réalisés à ce sujet¹ soulignent une élévation de l'âge si on définit le départ comme permettant l'accès à l'indépendance résidentielle, c'est-à-dire un logement qui soit à la charge financière du jeune. Depuis la génération de 1958, cet âge a avancé régulièrement. Aujourd'hui, en France, l'âge médian à la décohabitation est de 23 ans. L'allongement de la durée des études et les difficultés d'accès au marché du travail expliquent cette situation. Cécile Van de Velde souligne ainsi que cette tendance "n'est pas linéaire et continue : en 1996 et 2002 par exemple, la décohabitation entre les parents et les jeunes adultes a légèrement diminué avec la baisse du chômage"².

Ces difficultés professionnelles expliquent comment le coût du logement devient un obstacle à la prise d'indépendance résidentielle. Michel Mouillart³ souligne que l'obstacle le plus fréquemment évoqué par les jeunes qui souhaitent déménager est le niveau élevé des loyers (32% des jeunes), suivi de l'obtention d'une caution et d'un dépôt de garantie (20% des jeunes). Il faut aussi souligner la rareté des logements adaptés à la demande juvénile. Deux spécificités sont à cet égard à souligner : l'installation en solo et l'attraction de la centralité urbaine.

Les ménages jeunes sont aujourd'hui plus souvent constitués d'une personne seule. Ils représentent 58% de ces ménages en 2002 (alors que la part des ménages constitués d'une personne seule représente un peu plus de 30% de la population totale).

Plusieurs études récentes⁴ révèlent aussi que les jeunes sont majoritairement des urbains. En 2002, plus de 63% des ménages jeunes vivent dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants (dont 19,7% habitent dans l'agglomération de Paris). Cette situation a nettement évolué au cours des trente dernières années. La principale rupture s'est opérée dans le courant de la seconde moitié des années 1980 et au tout début des années 1990. C'est le moment où s'engage une baisse des localisations rurales et des villes petites et moyennes au profit presque exclusif des grandes villes de province.

Cette hausse du nombre des ménages jeunes solo urbains a des conséquences directes sur le marché de l'immobilier ayant pour effet d'accroître la demande de logements. Néanmoins, il faut préciser que cette hausse des ménages solo n'est pas seulement un comportement des jeunes générations. L'évolution des familles (divorces, séparations) et surtout le vieillissement de la population (les ménages de personnes âgées sont de taille réduite) expliquent aussi ce phénomène. Il en résulte ainsi un problème de disponibilité de petits logements.

La situation des jeunes des milieux populaires

Les travaux sur la décohabitation et l'accès des jeunes des quartiers populaires au logement indépendant soulignent des difficultés accrues en termes d'insertion du fait de leur situation sociale défavorable. Pour Thomas Couppié et Céline Gasquet⁵, les jeunes issus des quartiers défavorisés (quartiers ZUS dans l'enquête) accèdent plus difficilement à l'autonomie résidentielle que les autres jeunes urbains. Les jeunes issus des quartiers ZUS ont plus de mal à quitter le domicile parental considérant qu'après 7 ans de vie active, 15% d'entre eux habitent toujours chez leurs parents (contre 9% des autres jeunes urbains). Pour les 85% qui ont décohabité, on constate qu'ils ont mis plus de temps à partir de chez leurs parents après la fin de leurs études (en moyenne 14 mois) que les autres jeunes urbains (en moyenne 9 mois). Ce retard dans la décohabitation s'explique en partie par le processus d'autonomisation économique chaotique dans lequel ces jeunes sont engagés (chômage, inactivité, enchaînement de CDD, décrochage de l'emploi); l'existence de ces difficultés économiques rendant impossible l'accès à l'autonomie résidentielle alors que cette autonomie est souhaitée par 89% des jeunes interrogés.

Les manières de s'installer dans un logement indépendant sont également particulières: ils s'installent plus souvent en couple que seuls (55% contre 51% des autres jeunes urbains). Ils sont également plus nombreux à avoir des enfants (52% de ceux qui ont quitté le domicile parental contre 44% des autres jeunes urbains) et sont devenus parents plus rapidement après leur décohabitation (24 mois contre 35 mois pour les autres jeunes urbains).

La mobilité des jeunes

La représentation médiatique d'une jeunesse sous dépendance parentale prolongée, particulièrement peu encline à quitter le cocon familial, consacrée par le film "Tanguy" paraît ainsi bien loin de la réalité. Il est juste de penser que cette cohabitation est aujourd'hui souvent facilitée par les conditions matérielles d'existence et l'évolution du modèle familial. Les logements des parents sont aujourd'hui plus spacieux qu'ils ne l'étaient pour les générations précédentes et la nature des relations intergénérationnelles permet aux jeunes de conjuguer plus qu'auparavant dépendance matérielle et autonomie individuelle. Néanmoins, l'analyse qualitative des situations de cohabitation révèle que, majoritairement, les jeunes la vivent comme une situation subie plutôt que choisie, quel que soit le milieu social considéré, et le maintien au foyer familial est plutôt vécu sous l'angle de la culpabilité que de la sérénité. Ce sentiment de culpabilité révèle ainsi une contradiction entre des normes d'indépendances relativement précoces et des freins matériels à l'exercice de cette autonomie.

L'importance des travaux en sociologie de la jeunesse aujourd'hui consiste à nous montrer la jeunesse dans ses aspects dynamiques: les situations évoluent, reviennent à un point antérieur (exemple des jeunes décohabitants qui reviennent habiter chez leurs parents pour un temps plus ou moins long), se développent autrement. La jeunesse est mobile non seulement d'un point de vue géographique mais aussi dans toutes les formes qu'elle prend et il semble que l'on ait souvent du mal à la concevoir comme telle. En la matière, le marché du logement peine à répondre à ces situations évolutives. Pour Nadia Kesteman, "les jeunes sont ainsi soumis aux exigences contradictoires d'un marché du travail qui demande mobilité et flexibilité, et d'un marché du logement rigide et exigeant"⁶, ce qui ne favorise pas les parcours vers l'insertion sociale et professionnelle.

⁵ T. Couppié et C. Gasquet. *Quartiers défavorisés: relégation pour certains jeunes, insertion sociale et professionnelle pour d'autres.* Bref n°261, 02/2009.

⁶ op.cit.

●●● Emmanuelle Maunaye, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Rennes 1 / IUT: département carrières sociales

Actions présentées

La situation des jeunes face au logement : retour d'une étude de l'Observatoire Social de Lyon

Rhône-Alpes

En 2011, l'Observatoire Social de Lyon (OSL) a réalisé une enquête auprès de jeunes rhônalpins de 16 à 25 ans sur la question du logement, à partir d'un questionnaire (368 réponses) et de quinze entretiens. L'objectif était d'apporter un éclairage régional sur l'accès au logement des jeunes, leurs représentations des difficultés et leurs attentes. Les étudiants accèdent plus facilement au logement autonome (87%) que les jeunes salariés (75%) et les jeunes sans emploi (44%). Les étudiants sont généralement plus soutenus par leur famille (garant, etc.) ce qui s'avère plus déterminant dans l'accès au logement que l'emploi. Les jeunes salariés ont des représentations plus pessimistes que les étudiants sur les conditions d'accès au logement et des difficultés plus régulières pour payer le loyer. Cette situation est particulièrement mal vécue car l'entrée dans la vie active est sensée incarner l'accès à l'indépendance. Peu de jeunes connaissent le logement social, et ce de façon encore plus sensible chez les jeunes les plus précaires. Les délais ou les représentations négatives découragent beaucoup d'entre eux à en faire la demande. L'accès au logement des jeunes, étudiants ou actifs, reste largement tributaire des ressources parentales et de la possibilité de solidarités familiales; une situation dont pâtissent les jeunes des quartiers.

●●● Contact: OSL, 04 78 38 52 00
osl@observatoire-social.org

La colocation étudiante dans les quartiers populaires : quand Villeurbanne Est Habitat et l'Afev s'engagent

Villeurbanne (69)

Afin de concilier engagement solidaire et besoin de logement chez les jeunes (étudiants ou effectuant un service civique volontaire), l'Afev (association nationale de promotion de l'engagement des jeunes) a lancé le projet "Kaps" pour "Koloc' à projet solidaire". Inspiré d'une expérience belge, le principe est de proposer une colocation à des jeunes, dans un quartier populaire, qui s'engagent à porter un projet solidaire au profit des habitants du quartier.

De son côté, Villeurbanne Est Habitat -partant du constat que 35% des demandes de logement exprimées viennent de personnes de moins de 30 ans- s'intéresse au projet de l'Afev, noue un partenariat avec l'association et engage des travaux de réhabilitation pour proposer des colocations innovantes.

À la rentrée universitaire 2012, six étudiants motivés pour participer à la vie sociale locale emménagent en colocation dans le quartier prioritaire des Buers. Un logement leur est attribué à partir d'un diagnostic territorial, en réponse à une problématique locale en matière d'éducation, de santé, de culture ou de protection de l'environnement, en partenariat avec les collectifs d'habitants et les associations. Le bailleur étudie actuellement les possibilités d'ouverture de logements Kaps supplémentaires au Tonkin en 2013 et 2014.

●●● Contacts: Afev Lyon,
04 37 37 25 23
Villeurbanne Est Habitat,
04 78 03 33 85

Accompagner des jeunes dans l'accès au logement : les modes d'intervention du CLLAJ

Romans-sur-Isère (26)

À Romans-sur-Isère, une ville de la région Rhône-Alpes où l'offre de logements n'est pas saturée comme dans les grandes agglomérations, le CLLAJ (comité local pour le logement autonome des jeunes) propose un accompagnement des jeunes des quartiers prioritaires, notamment ceux du quartier de la Monnaie. Tout en mettant à leur disposition les mêmes outils que pour les autres jeunes, le CLLAJ travaille prioritairement sur deux axes. Le premier est de rendre possible l'accès au logement privé; une possibilité que les jeunes des quartiers méconnaissent. Pour ce faire, le CLLAJ aide au montage du dossier et va parfois jusqu'à accompagner le jeune physiquement dans les visites d'appartement; cela permet aux bailleurs ainsi qu'aux jeunes locataires d'être dans une relation de confiance. Le second axe est de déconstruire les *a priori* sur le logement social et de faire découvrir aux jeunes d'autres quartiers que le leur. L'une des caractéristiques de cet accompagnement social est l'établissement d'un contrat entre les locataires primo-accédants et les travailleurs sociaux. Cet engagement initial permet d'élaborer un projet de logement réaliste et durable.

●●● Contact: CLLAJ Romans-sur-Isère,
04 75 71 03 88
cllaj-tipi@wanadoo.fr

Passer par l'étape du logement social au foyer Saint-Bruno, un tremplin vers l'autonomie

Vaulx-en-Velin (69)

Le foyer Saint-Bruno, adhérent de l'URHAJ (union régionale pour l'habitat des jeunes Rhône-Alpes), est une résidence sociale de la fondation des Apprentis d'Auteuil située dans le quartier du village de Vaulx-en-Velin. Destinée aux jeunes de 18 à 30 ans qui sont "au bord de la rue", avec ou sans enfant, elle constitue une étape transitoire avant l'accession à un logement autonome. La durée de séjour ne dépasse jamais 24 mois, la moyenne étant de 11 mois en 2011. Des règles simples et obligatoires constituent la base du séjour: accepter d'être accompagné(e) par l'un des deux éducateurs du foyer (pour 48 résidents), s'engager dans la vie collective et respecter le cadre, notamment le paiement de son loyer (de 50 à 120 €), premier principe de réalité. Les jeunes sont admis par une commission composée de partenaires locaux: le CCAS et le service logement de la ville, la mission locale, la SLEA (prévention spécialisée), le conseil général... Cette dynamique partenariale constitue un maillage solide, renforce la cohérence des actions et participe des bons résultats en termes de sortie positive. En effet près de 90% des jeunes quittent le foyer pour un logement social ou privé autonome.

••• Contact: Foyer Saint-Bruno,
Vaulx-en-Velin, 04 72 97 04 38

Pour aller plus loin...

- L'habitat, le logement et les jeunes. Modes de logement, manières d'habiter. Agora Débats/Jeunesses n°61, 2012.
- Le logement des jeunes. ANIL Habitat Actualité, 11/2011.
- Éclairage sur le logement des jeunes. Rapport du Conseil social, 09/2010.
- Logement des jeunes. Accompagner vers l'autonomie. Territoires n°501, 10/2009.
- E. Maunaye. "L'état de jeunesse: entre recherche d'autonomie et besoin d'accompagnement". Territoires n°472, 11/2006.

Sites Internet

Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés: www.fondation-abbe-pierre.fr
Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement: www.fapil.net
L'observatoire régional de l'habitat et du logement Rhône-Alpes: www.orhl.org
Union régionale pour l'habitat des jeunes Rhône-Alpes: <http://urhaj-ra.org>
Union régionale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes en Rhône-Alpes: <http://rhonealpes.unclaj.org>



“ Réactions des participants

- L'accompagnement à l'accès au logement doit viser aussi bien les jeunes que les propriétaires ou bailleurs: en termes d'information, de mise en relation, de sécurisation, mais aussi de connaissance des droits et de protection.
- La différenciation jeunes salariés/jeunes étudiants s'observe dans les pratiques, dans les moyens... Mais un écueil serait d'oublier que les jeunes salariés sont aussi des jeunes, avec des problématiques afférentes.
- Pour travailler autour de l'accès au logement avec les jeunes, il faut aussi travailler sur les questions d'éducation, de loisirs, d'insertion professionnelle..., qui participent de la socialisation, de la construction identitaire et des processus d'autonomisation.
- Mobilité sociale et mobilité résidentielle interagissent. Une piste pourrait être de développer, en partenariat avec les employeurs, une réflexion sur le lien entre accès à l'emploi et l'accès au logement - avec la mise en œuvre de moyens *ad hoc*.
- Travailler sur l'accès au logement des jeunes peut conduire à travailler aussi sur la qualité de vie, l'ambiance dans les quartiers où existe un parc locatif peu attractif lié à l'image dégradée du territoire. Certaines villes ont une offre réelle de logements (parfois en mauvais état) qui permet de jouer sur la loi de l'offre et de la demande, avec des prix plus accessibles.
- Comment favoriser l'accès au logement (sur des durées plus ou moins longues) de jeunes n'appartenant pas nécessairement au territoire? Il est important de penser des solutions multiples, diversifiées, adaptées à des nouveaux besoins, de penser un logement "précaire" (au sens positif, prenant en compte les temps courts du stage, de l'année universitaire...).

Les loisirs, la culture ou le sport sont des vecteurs de socialisation, de construction identitaire et d'ouverture aux autres et au monde. Dans ce chapitre, Gilles Vieille Marchiset explique pourquoi la fréquentation des équipements socioculturels, culturels ou sportifs, de même que les pratiques, restent fortement inégalitaires pour les jeunes des quartiers populaires. Puis des expériences locales sont présentées qui interrogent plus globalement l'offre existante sur les territoires et les modalités d'intervention mises en œuvre en direction de ces publics.

Des loisirs et des jeunes dans les quartiers populaires : une émancipation à (re)penser

Les milieux populaires restent encore aujourd'hui méfiants vis-à-vis du loisir d'essence bourgeoise. Dans les quartiers relégués, les vestiges ouvriers renforcent le scepticisme ambiant devant ce "temps en plus"¹ réservé aux oisifs et aux nantis. Les moments de plaisir accordés à soi-même entrent en dissonance face aux nécessités de survie et d'autoproduction, et surtout face aux impératifs des communautés populaires, remparts essentiels de solidarité face aux vicissitudes de la vie.

¹ M. Verret.
"Le temps libre chez les ouvriers et les « bas salaires »".
in *Un rêve, un produit, un miroir*.
Éditions Autrement,
1994, p. 30-35.
(Coll. Les vacances).

L'avènement des cultures de masse a progressivement bousculé ces réticences séculaires vis-à-vis du loisir et du divertissement. Pour autant, des différenciations sociales tendent à se multiplier accompagnant le processus de "déouvriérisme", l'entrée dans une crise endémique des sociétés capitalistes et la multiplication des offres culturelles. Une fragmentation du loisir populaire est alors perceptible dans les pratiques comme dans les expériences de loisir. Elle dépend des situations sociales et des territoires d'appartenance.

² G. Vieille Marchiset (dir.).
Des loisirs et des banlieues. Enquête sur l'occupation du temps libre dans les quartiers populaires.
L'Harmattan,
2009.

Une approche très fine des situations locales demeure indispensable pour analyser les modalités de loisir des différentes fractions juvéniles. Cette réflexion distanciée permet alors d'évaluer le degré d'engagement, le potentiel d'émancipation, les modes d'éducation dans les différentes expériences de loisir des jeunes en banlieue. Les différentes populations sont-elles investies de la même manière ? Comment le loisir est-il perçu ? L'offre publique permet-elle une émancipation tant revendiquée ? Comment favoriser cette éducation par le loisir ? À ces questions ambitieuses et fondamentales, apportons quelques réflexions appuyées sur nos investigations dans des zones urbaines sensibles variées, en Ile-de-France et en Franche-Comté essentiellement².

³ O. Galland.
"Un nouvel âge de la vie."
Revue française de sociologie
n°31-4, 1990,
p. 529-551

La fragmentation des expériences juvéniles de loisir dans les quartiers

Les jeunesse populaires reflètent les évolutions de ce "nouvel âge de la vie"³. L'entrée y est précoce (le plus souvent au collège). La sortie est repoussée aux moments des premières insertions professionnelles souvent chaotiques et précaires. Comme pour les autres milieux sociaux, l'installation dans un habitat autonome, la mise en couple et l'arrivée des enfants sont déplacés le plus souvent après vingt ans, voire davantage pour les plus diplômés. Les crises économiques successives et les transformations de la famille se combinent pour donner du sens à l'allongement de la jeunesse.

Dans ce cadre, la gamme d'activités de loisir tend à se diversifier. Les pratiques culturelles des adolescents sont aujourd'hui très variées et marquées par les nouvelles technologies de communication (Internet, réseaux sociaux). Mais, à l'intérieur des milieux populaires, des inégalités importantes subsistent autant en termes de pratiques, de représentations et d'expériences pour les différentes fractions juvéniles rencontrées sur nos terrains d'étude.

Les enquêtes sur l'occupation des temps libres mettent en avant la grande variété des loisirs des populations juvéniles (18-25 ans pour nos investigations en Franche-Comté). La télévision concerne plus des deux tiers de l'échantillon. L'écoute de la musique plus de la moitié, autant chez les filles que chez les garçons. Les clivages sexués demeurent nets pour les jeux vidéo, Internet, les activités manuelles et le bricolage, et surtout pour les pratiques sportives. Dès lors, dans les quartiers populaires, le loisir et surtout le sport distinguent les jeunes hommes des jeunes femmes.

Au-delà des inégalités de genre, nos investigations font état de grandes différences entre les jeunes diplômés insérés professionnellement, les précaires et surtout les exclus. Les précaires, le plus souvent petits commerçants ou dans les métiers de service en contrats à durée déterminée, demeurent peu disponibles à la fois en termes de temps et d'énergie pour avoir des activités culturelles, sportives ou associatives. Les temps de transports, la recherche d'emploi, le stress et l'incertitude réduisent les possibilités de loisir. Pour les exclus, la question est très paradoxale : pourtant bénéficiaires d'un temps libre certes subi, mais important, les chômeurs ou les titulaires de revenus minimums sont condamnés à une lente désaffiliation, qui touche à terme leur vie de loisir.

À ces inégalités de situation s'ajoutent des freins culturels. Comme nous l'avons déjà noté, la suspicion vis-à-vis du loisir reste patente. Il s'agit de dépasser ces représentations négatives pour donner un intérêt et un sens aux pratiques récréatives. Les plus diplômés y sont préparés. Mais ensuite, il convient de pouvoir avoir droit (au sens moral) à des pratiques de loisir. Le loisir reste associé dans les imaginaires populaires au travail : il en est l'exact contraire. Sans travail fixe, le loisir reste moralement impossible. Enfin, autre aspect culturel à dépasser : la prégnance du collectif populaire s'agence mal avec le loisir individuel.

Par ailleurs, le loisir reste pour les personnes interviewées une activité "extra-ordinaire", en dehors des circonstances quotidiennes : les convivialités et les pratiques habituelles en sont exclues. Dès lors subsiste un imaginaire de l'ailleurs : il faut partir et sortir du quartier pour vivre ce temps de décrochage. Le loisir devient une expérience de soi propice à l'émancipation. Cependant, cette posture récréative reste le privilège d'une minorité de jeunes des quartiers populaires, le plus souvent dans une situation de réussite scolaire et d'insertion sociale et professionnelle.

Une offre de loisirs en difficulté...

Les politiques d'équipements et d'animations du loisir trouvent leurs racines dans les grandes utopies solidaristes de la fin du dix-neuvième siècle et dans l'émergence de l'éducation populaire en 1936 et surtout dans l'après deuxième guerre mondiale. Ces initiatives militantes ont abouti à l'intervention de l'État Providence dans les années 1960, puis au sein de la politique de la ville à partir des années 1980. La construction d'équipements de loisir et la professionnalisation de l'animation socioculturelle et sportive en sont les indicateurs concrets : des gymnases et stades sportifs normés aux équipements sportifs de proximité, des maisons de quartier aux centres sociaux, des animateurs et directeurs de projets socioculturels aux éducateurs sportifs, toutes ces actions ont contribué à développer les loisirs dans les quartiers prioritaires avec des inégalités territoriales patentes.

Une récente enquête du ministère des Sports⁴ insiste sur le déficit général des équipements sportifs dans les zones urbaines sensibles : 20 équipements pour 10 000 habitants contre 40 en moyenne nationale. En outre, une étude fine des localisations⁵ montre que les activités socioculturelles (plus féminisées) restent cantonnées dans le cœur des quartiers empêchant les nécessaires mixités et mobilités si importantes pour des expériences émancipatrices. Par contre, les installations sportives construites le plus souvent en périphérie de quartier amènent à une ouverture plus conséquente, notamment pour les hommes. À noter également que quelques équipements sportifs très spécialisés (gymnastique, tennis, natation) sont parfois rendus inaccessibles à la lisière des territoires prioritaires.

Au niveau des animations proposées et des modes d'encadrement, nos enquêtes montrent la prégnance des pratiques sportives, qu'elles soient compétitives ou récréatives. Les activités musicales, créatives et manuelles complètent le panel dominant des loisirs proposés. Il faut cependant relever que la professionnalisation dans ce domaine est inachevée. La faiblesse des financements a amené une sous-qualification endémique : les animateurs professionnels ayant des fonctions de coordination et même de direction, laissant la gestion des groupes aux personnels faiblement diplômés et embauchés sur des statuts précaires. Les structures fonctionnent alors péniblement d'autant plus que l'engagement bénévole durable est en crise.

... qui se traduit par une crise du loisir dans les quartiers

Le loisir dans les quartiers populaires ne va pas de soi. Les freins culturels se combinent aux situations de précarité pour exclure certaines fractions populaires de ces expériences personnelles émancipatrices. La mauvaise répartition des équipements et la faible reconnaissance de l'encadrement sportif et socioculturel dans les associations font état d'une crise du loisir dans les quartiers populaires. Les utopies créatrices du loisir sont au point mort : l'éducation populaire fait place à une logique occupationnelle encadrée par des passionnés qui s'épuisent progressivement. Le renouvellement de la dynamique contractuelle dans la politique de la ville et la mise en place d'expérimentations territoriales à partir d'un pacte d'éducation par le loisir sont à promouvoir. Encore faut-il (re)donner du sens au loisir émancipateur aux dépens du divertissement stérile et des consommations culturelles asservissantes !

●●● Gilles Vieille Marchiset, sociologue, professeur des universités, Strasbourg

⁴ D. Lebailly, "Les équipements sportifs en zones urbaines sensibles." in *Rapport de l'Observatoire des zones urbaines sensibles*, 2009, p. 146-160.

⁵ G. Vieille Marchiset, op.cit.

Actions présentées

Europe et mobilité des jeunes en insertion: nouvelles approches dans l'intervention artistique

Munich, Lyon

En Allemagne, un programme transnational du FSE (fonds social européen), appelé IdA, pour *Integration durch Austausch* ("intégration par l'échange"), organise des échanges internationaux pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, notamment les jeunes. Dans ce cadre, l'International Munich Art Lab (IMAL), centre de formation et de créativité destiné aux jeunes en difficulté et membre du réseau Banlieues d'Europe, a initié le projet "*Take off* - premier pas dans une vie professionnelle créative". *Take off* a pour objectif d'étoffer les expériences et les compétences des jeunes à travers la mobilité et la création.

Pendant 3 mois, de jeunes allemands sont accompagnés à Munich dans leur parcours d'orientation par une structure d'insertion: cours intensifs de français, conseils d'orientation professionnelle, formations inter-culturelles.

Arrivés à Lyon, ils réalisent un stage de plusieurs semaines dans l'une des 15 structures culturelles partenaires, participent à un atelier professionnel de création artistique, à des rencontres et des cours de langue. Intégrés à la dynamique de projets artistiques et culturels, les jeunes améliorent significativement leurs chances de poursuivre une formation valorisant leurs compétences individuelles et leur capacité à intégrer le milieu professionnel.

●●● Contact: Banlieues d'Europe, banlieues.deurope@wanadoo.fr

Éducation et insertion par le sport: les initiatives de l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS)

Rhône-Alpes

L'APELS est une association militante qui œuvre pour développer un réseau d'acteurs du champ de l'éducation et l'insertion par le sport; celui-ci est considéré comme un support d'éducation et de citoyenneté stable, attractif, qui peut aider à donner des repères.

Depuis 15 ans, elle organise chaque année l'opération "Fais-nous rêver". Dans ce cadre, un appel à projet est lancé qui a pour objectif de valoriser et de soutenir des structures d'éducation par le sport dont les initiatives tissent du lien social et favorisent l'épanouissement par l'activité physique.

Présente en Rhône-Alpes depuis 2008, l'APELS a permis notamment la mise en lumière de Final Street, une association roannaise de promotion du basket acrobatique pour les jeunes entre 7 et 17 ans. Ils peuvent tous prendre part à la gestion et au développement de leur association. Elle a aussi primé l'Asvel Athlétisme Sport qui en 2011 a noué un partenariat avec la mairie de Villeurbanne afin d'encourager les jeunes en situation de surpoids ou d'obésité à faire du sport. Au-delà de la dotation financière (de 500 à 2500 euros) et de la valorisation médiatique, "Fais-nous rêver" est le gage d'un projet cohérent, reconnu d'utilité sociale auprès des institutions et du mouvement sportif.

●●● Contact: APELS Rhône-Alpes, afdeclercq@apels.org, www.apels.org

L'accompagnement des pratiques artistiques des jeunes: le projet Bizarre!

Vénissieux (69)

Créée en 2006, à l'initiative de la ville de Vénissieux, l'association Bizarre! regroupe des acteurs culturels de l'agglomération lyonnaise dans l'objectif de permettre l'expression artistique des jeunes des quartiers populaires, qu'ils soient amateurs ou en voie de professionnalisation. L'accompagnement que propose Bizarre!, pour des projets qui viennent souvent des jeunes eux-mêmes, est axé autour de trois disciplines: la musique (hip-hop, électro, musiques héritières de l'immigration...), les danses urbaines et les arts numériques. Au fil du temps, les jeunes artistes améliorent leurs pratiques en faisant des rencontres, des expérimentations (*master class*, résidences, après-midi découverte, concerts...) et en élargissant leurs moyens d'expression. Sans local spécifiquement dédié, les projets sont montés dans les quartiers - au sein de structures partenaires ou tout simplement dans la rue - et s'adaptent aux contraintes des jeunes (permis de conduire, études, famille...).

La diversité des intervenants, des supports artistiques et des lieux de réalisation permet de mettre en pratique les valeurs d'échange et d'ouverture à l'autre qui sont des éléments importants du processus de création artistique promu par l'association.

●●● Contact: Association Bizarre! www.projetbizarre.fr

La place des jeunes dans l'organisation des activités d'un centre social

Chambéry (73)

Le quartier des Hauts-de-Chambéry représente 14 000 habitants et compte 6 structures socio-culturelles dont deux centres sociaux qui forment l'union des centres sociaux et culturels de Chambéry-le-Haut (UCSC). La thématique jeunesse est un axe fort du projet de l'UCSC, régulièrement redéfini avec la ville, l'agglomération et les partenaires de terrain. Le public des 11-25 ans est partagé en trois tranches d'âge, dont les objectifs sont distincts mais cependant cohérents les uns avec les autres, et qui visent tous l'autonomisation progressive des jeunes. L'encadrement passe de l'accompagnement à la mise à disposition d'équipements, proposés en autogestion.

Grâce à des espaces et des créneaux horaires dédiés, les plus jeunes ont la possibilité de participer à la commission jeunesse et ainsi faire part de leurs aspirations et contribuer à une réflexion collective. Les collégiens peuvent s'inscrire dans le montage d'un projet, à l'espace jeunes (UCSC) ou à l'espace Oasis (collège), suivis par un animateur. Les plus grands, organisés en collectif, peuvent bénéficier de plusieurs heures hebdomadaires de mise à disposition d'équipements sportifs (basket et futsal) ou musicaux (avec la cité des arts) via une convention signée avec l'UCSC.

••• Contact : Union des centres sociaux et culturels de Chambéry-le-Haut, 04 79 85 26 63

Pour aller plus loin...

- E. Maruejols, Y. Raibaud. "Filles/garçons : l'offre de loisirs. Asymétrie des sexes, décrochage des filles et renforcement des stéréotypes". VEI Diversité n°167, 12/2012.
- Mixité dans les activités de loisir. La question du genre dans le champ de l'animation. Agora Débats/Jeunesse n°59, 2011.
- Le sport en banlieue. Résultats de l'enquête auprès des élus de l'association. Ville & Banlieue de France, 07/2011.
- Les relations entre les parents et leurs enfants à l'aune des loisirs des adolescents. CNAF, Dossier d'études n°140, 05/2011.
- Quelle(s) place(s) pour les jeunes dans nos structures? Synthèse de la journée d'échanges du 1^{er} octobre 2010. Pôle de ressources départemental ville et développement social du Val d'Oise, 01/2011.
- P. Merckele, S. Octobre, C. Detrez, N. Berthomier. L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence. La documentation française, 2010.
- Les pratiques culturelles et les loisirs des jeunes. Enquête de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne auprès de 7433 personnes. JOC, 03/2009.



“ Réactions des participants

- Le rôle de l'informel dans les pratiques et sociabilités juvéniles n'est pas assez pris en compte par les institutions. Il s'agit pourtant d'un vecteur de mobilisation des jeunes. souvent peu compris : cela peut créer un vide, être perçu comme une privation par les habitants, les jeunes.
- Le facteur temps est primordial dans le travail avec les jeunes, pour les partenariats, mais ce temps n'est pas celui des institutions ou du politique.
- Le fait de parfois être réticent à des pratiques uniquement masculines et l'accepter pour les filles (pour favoriser leur engagement) n'est-il pas paradoxal?
- Comment s'inscrire dans des logiques d'action et de partenariat horizontales quand les financeurs-prescripteurs sont dans des logiques descendantes?
- La nécessité légitime de rendre des comptes aux institutions peut être aussi un obstacle aux expérimentations, à la prise en compte de la diversité des parcours et des temporalités juvéniles.
- Le travail avec les structures culturelles plus institutionnalisées, avec des professionnels de qualité est un des leviers.
- Les partenariats entre professionnels sont rendus plus difficiles du fait que les structures sont aujourd'hui de plus en plus en situation de concurrence.
- Où met-on le curseur, quel compromis fait-on entre la demande de proximité et l'extériorisation du quartier? Installer des structures, des animations à l'extérieur du quartier (par souci de mixité, de mobilité) est
- La professionnalisation et la qualification des animateurs n'ont-elles pas eu pour effet d'éloigner les bénévoles, et d'avoir encore moins de participation des habitants ?

L'accès aux soins et à la prévention participe - comme le logement ou l'emploi - du processus d'insertion des jeunes. Si globalement, comme l'explique Christophe Moreau, les jeunes sont en meilleure santé que les adultes, il n'en demeure pas moins que des problématiques spécifiques les concernent et, qu'en matière de santé, des inégalités existent. Pour lutter contre ces inégalités, des initiatives sont présentées qui interrogent l'ensemble des acteurs intervenant auprès des jeunes.

Santé des jeunes et postures éducatives dans les zones urbaines sensibles

¹ *Enquête auprès des collégiens et lycéens bretons.* Observatoire régional de la santé Bretagne, juin 2008.

² Terme que je récuse dans un ouvrage récent : Ch. Moreau. "L'accès des jeunes à l'autonomie: dérive idéologique ou confusion sémantique?", in P. Loncle, C. Van de Velde, V. Becquet (dir.). *Politiques de jeunesse, le grand malentendu.* Éditions Champ Social, 2012.

³ *Étude quantitative 2012.* Ipsos Santé pour la Fondation Pfizer

⁴ L. Gaussoit. "Influence du style éducatif sur les pratiques de consommation d'alcool des jeunes de 13 à 24 ans". *Cahiers de l'IREB* n°20, 2011

⁵ *L'état de santé de la population en France: rapport 2008.* DREES.

⁶ J.-P. Assailly. *La mortalité chez les jeunes.* PUF, 2001.

En règle générale les adolescents vont très bien; nous sommes dans une société où la promotion de la santé a donné des résultats, et la mortalité sur route, les quantités d'alcool et de tabac consommées diminuent constamment depuis les années 1960. On peut affirmer que 85% des adolescents vont très bien, font du sport, sont bien alimentés, bien soignés, et soutenus par leur famille. Néanmoins, sur ce point des différences importantes existent autour du genre, puisque les jeunes filles sont plus fréquemment sujettes à un sentiment de solitude, de déprime, de manque d'espoir face à l'avenir (environ 1/3 des jeunes filles à 17 ans, pour 15% des garçons)¹.

Être à l'écoute des jeunes

On compte environ 10 à 15% d'adolescents "vulnérables", qui peuvent être durablement fragilisés par un accident de la vie (rupture familiale, déménagement, deuil, orientation scolaire subie, accident...), face auquel ils auront peu de possibilités de résilience. Et parmi ceux-ci, on peut identifier 3 à 5% des adolescents qui sont en grande souffrance (tentatives de suicide, déscolarisation, sortie sans diplôme du système scolaire...) ou à tout le moins dans des prises en charge spécialisées: protection de l'enfance, pédopsychiatrie, protection judiciaire de la jeunesse.

Cette sous-population en mal-être est plus importante dans les quartiers sensibles: ainsi dans les villes du grand ouest de la France, les trois quarts des suivis de l'Aide sociale à l'enfance sont localisés sur les quartiers de la politique de la ville; de même pour les demandes faites à la mission locale, le vécu discriminatoire (qui altère l'estime de soi), les questions de déscolarisation, la délinquance et les suivis de la protection judiciaire de la jeunesse. Face à ces constats, on s'aperçoit pourtant que l'on manque de lieux d'écoute pour ces jeunes vulnérables; les adultes pensent paradoxalement que les jeunes sont "autonomes"² et ne veulent pas qu'on s'immisce dans leur vie privée, tandis que les jeunes générations demandent de l'écoute, du soutien, de l'accompagnement. Ce décalage entre jeunes et adultes est confirmé par une récente enquête Ipsos³.

Il est nécessaire, semble-t-il, de structurer des espaces d'échange et d'information à destination des parents, en les confortant dans leur autorité pour ce qui concerne l'usage des écrans, le sommeil, mais aussi le tabac et l'alcool. Les recherches sur les "styles éducatifs parentaux" montrent en effet que le style dit "autoritaire" limite les consommations d'alcool, à la différence des styles dits "indulgents" et "négligents"⁴. L'adolescence peut être perçue comme un moment de séparation/individuation, ayant des impacts en termes de stabilité psychique pour l'adolescent, et nécessitant une forte présence psychique de l'adulte. Les enjeux de la relation au réel et de la confrontation à l'adulte sont des fondamentaux à cette période de la vie. On remarque par exemple que le sommeil est une variable importante et que les adolescents de nos jours ne dorment pas assez (7h45 en moyenne, pour 9h préconisées par les médecins, ce qui peut entraîner des difficultés d'apprentissage, de comportement, de concentration et des inégalités sociales.

De manière générale, la première cause de mortalité dans la population française est le cancer (27% des décès), puis les maladies cardio-vasculaires (26%), les drogues (17% des décès, principalement dus au tabac et à l'alcool, responsables respectivement de 60 000 et de 30 000 décès chaque année, l'équivalent du récent tsunami au Japon...); ensuite les causes de mortalité sont l'obésité et le diabète (16%), les maladies infectieuses (5%), les accidents domestiques (3%) et le suicide (2%).⁵

Concernant les 15-24 ans, les causes des décès⁶ sont les accidents de la route (43%), les autres accidents (13%), les tumeurs (12%) et le suicide (12%). Pour ce qui est des 20-25 ans, les premières causes des décès sont également les accidents de la route (42% des décès de garçons, 29% des décès des filles), les suicides (17% des décès de garçons, 15% des décès des filles), les autres accidents (12% des garçons, 9% des filles). Il est impératif de dissocier, dans ce triste panorama, les causes qui font mourir de suite: les jeunes de 18 à 24 ans représentent 9% de la population, mais 20% des tués et 20% des blessés sur route; et les causes qui feront mourir plus tard, comme l'installation dans la consommation d'alcool et de tabac par exemple.

Inégalités sociales et santé des jeunes

Les travaux de Marie Choquet, épidémiologiste à l'INSERM⁷ révèlent que parmi les consommateurs d'alcool, on compte 16% des adolescents qui consomment avec abus (et 6% des adolescentes), et 6% qui sont déjà dans la dépendance à l'alcool (2% des filles). Marie Choquet note également que le tabac est un très bon indicateur du mal être des jeunes, en lien avec l'absentéisme scolaire, les violences, les fugues, le vol...

En matière de suicide chez les 15-24 ans, on comptait, en 2009, 563 décès recensés (800 en 1995), pour 1 212 décès sur les routes (1 900 en 1995). On sait aussi que ce taux est multiplié par deux pour les jeunes qui ont quitté précocement le système scolaire, et qu'un tiers des suicidants récidivera. Si des efforts ont été entrepris en matière de promotion de la santé et de prévention du suicide, ce champ reste encore trop faiblement investi, comparativement à la question de la sécurité routière qui dispose d'un budget 30 fois supérieur.

S'agissant des lieux de résidence et des catégories sociales des jeunes, les données épidémiologiques ne révèlent pas de différences massives entre les jeunes des quartiers populaires et les autres. À l'adolescence, le sexe joue plus que le milieu social ; la culture adolescente "aplanit" les différences sociales en termes de morbidité. Par exemple, les enfants d'ouvriers ont le plus souvent des accidents de la circulation, mais les enfants de cadres, pour leur part, sont plus sujets aux accidents de sports (14% des garçons et des filles). Concernant les scores dits "de dépressivité", on observe une stricte égalité entre les enfants de cadres et les enfants d'ouvriers, pour les garçons comme pour les filles. Concernant les tentatives de suicides, pas plus d'écart⁸ : 4% des garçons et 10,7% des filles déclarent l'avoir tenté, chez les ouvriers, de même que chez les cadres (3,9% des garçons, 9,4% des filles). La récente enquête de l'INED, "Trajectoires et origines"⁹, ne présente pas d'écarts significatifs entre la population dite "immigrée" et la population dite "majoritaire", pour les 18-30 ans.

Pour autant, en population générale, l'état de santé déclaré, la morbidité, la mortalité, l'espérance de vie, l'accès au soin sont liés à la catégorie professionnelle et au niveau d'études. L'enfance populaire ou rurale présente une plus mauvaise santé buccodentaire et une surcharge pondérale plus prégnante, par exemple ; on note environ sept ans d'écart d'espérance de vie entre les cadres et les ouvriers, à 35 ans. Les politiques européennes insistent donc sur la réduction des inégalités de santé, en lien avec les inégalités socio-économiques, fiscales, sociales, éducatives, environnementales... Le type d'activité est également un facteur d'inégalité, puisque par exemple les jeunes chômeurs (parmi les 18-25 ans) consomment plus régulièrement de l'alcool, du tabac, et du cannabis¹⁰.

Promouvoir l'estime de soi

Pour autant, l'épidémiologie a des limites, et l'approche par "la promotion de la santé" et le soutien à l'estime de soi semble tout à fait pertinente pour les jeunes des quartiers populaires, largement plus confrontés à l'échec scolaire, au vécu discriminatoire, au chômage, aux difficultés financières et de décohabitation... Différents facteurs paraissent importants à prendre en compte pour repérer et prendre en charge le mal être des jeunes : l'association de conduites à risques est révélatrice d'une souffrance psychique, qui progresse dans notre société en général, et chez les jeunes en particulier. Les facteurs relatifs au rôle des parents et à la structuration familiale (monoparentalité et suivis éducatifs largement plus fréquents dans les ZUS) sont à observer et à accompagner davantage. L'enjeu de la cohérence entre adultes, parents, co-éducateurs, intervenants sociaux et judiciaires est fondamental. Les relations filles-garçons, les questions de la contraception et des grossesses précoces sont peu appréhendées dans les données quantitatives et dans les approches éducatives ; il semble pourtant tout à fait opportun de valoriser l'estime de soi chez les filles, et de tenir compte du phénomène de déni (de la souffrance, des difficultés, des problèmes de santé) chez les garçons.

Enfin, on ne peut aborder les questions de santé en milieu populaire sans s'intéresser aux relations négatives avec l'école, aux problèmes de redoublement, d'exclusion, de décrochage, d'orientation. On se trouve en fait dans un système de domination, subi et intériorisé par les jeunes des milieux populaires, flagrant mais difficile à objectiver en matière de discriminations ethniques par exemple. Il importe donc d'aborder la santé dans un sens général (bio-psycho-social), de ne pas se limiter aux aspects physiologiques, mais de s'intéresser aux enjeux identitaires et de reconnaissance, au sentiment d'utilité, à l'estime de soi, à la liberté de choix... En matière de politiques de la jeunesse en général, et d'accompagnement des jeunes de milieu populaire en particulier, on doit passer d'une logique où les jeunes sont l'objet des dispositifs à une logique où ils sont sujets de droits... Et l'on doit s'adresser à ces jeunes populations dans une logique de solidarité, de réciprocité et de partage des responsabilités, davantage qu'en termes d'autonomie.

●●● *Christophe Moreau, sociologue, Jeudevi*

⁷ M. Choquet, S. Ledoux. *Adolescents : enquête nationale*. Inserm, 1994.

S. Spilka. *Premiers résultats du volet français de l'enquête ESPAD 2011*. OFDT, 05/2012.

⁸ Cf. M. Choquet. *Suicide et adolescence : acquis épidémiologiques*. Méd Thér Pédiatrie 1998.

et J.-P. Assailly, op. cit.

⁹ *Trajectoires et origines, Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*. INED, Documents de travail n°168, 10/2010.

¹⁰ F. Beck. *Les pratiques addictives des jeunes adultes. Les données du Baromètre santé*. Inpes, Biennale santé jeunes, 12/2011.

Actions présentées

Diagnostic partagé et actions communes sur la santé des jeunes rhônalpins en insertion

Rhône-Alpes

En 2011, 20% des résidents des structures "habitat jeunes" avait renoncé aux soins pour raison financière et 4% des 122 000 usagers des missions locales de la région Rhône-Alpes n'a actuellement pas de couverture sociale complète. Pour certains d'entre eux, avant qu'il soit question d'envisager le soin, la mobilisation des ressources de santé (déclaration d'un médecin traitant, accessibilité de l'offre de santé, mise à jour de la carte vitale...) est problématique. Les unions régionales des missions locales, de l'habitat des jeunes (URML et URHAJ) et la mutualité française Rhône-Alpes (MfRA) se sont associées pour développer des programmes d'actions relatifs à la santé des jeunes suivis en mission locale et hébergés en résidence et services habitat jeunes. Ce partenariat nommé "InteRéseaux", concrétisé en 2005 par la charte "Ensemble pour promouvoir la santé des jeunes" puis en 2009 par une convention, propose une approche globale de la santé qui se traduit par un continuum d'actions (droits, prévention, soin): un accueil et des prestations adaptées aux jeunes en insertion, des groupes d'information et d'échanges sur la santé en général ou sur une thématique particulière: nutrition, addictions, risques sexuels, rythmes de vie... Récemment un outil de photo-expression, créé par et pour les jeunes, a permis d'aborder la question de la santé environnementale.

- Contact: URHAJ et URML / Synergie Jeunes, 04 72 98 24 75 MfRA, 04 78 41 22 50

Être écouté et s'informer: l'Espace santé jeunes (ESJ) de Lyon

Lyon (69)

Le manque d'intimité ou d'espace d'expression personnelle peut contraindre les jeunes des quartiers populaires à taire leurs difficultés de santé ou les interrogations qui les traversent. Ils ont pourtant besoin d'obtenir des renseignements directement utiles, de parler d'eux, de leurs relations à autrui, de leur devenir personnel.

L'Espace santé jeunes (ESJ) de Lyon est un lieu d'accueil et d'information inconditionné, gratuit et anonyme qui leur est destiné. Situé en centre-ville au sein du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ), l'ESJ propose différents supports permettant de s'adapter aux spécificités du public: des rencontres dans les quartiers prioritaires pour amorcer, en groupe, une réflexion sur la santé; et des services dématérialisés en ligne: msn, blog, réseaux sociaux... Structure de prévention et de première écoute, l'ESJ ne se substitue pas aux professionnels du soin mais il a un rôle de facilitateur en accompagnant les jeunes dans leurs aller-retour entre leur besoin d'information et leur appréhension vis-à-vis des questions de santé, puis peu à peu vers la prise en charge effective de leur propre santé.

- Contact: Espace santé jeunes, 04 78 37 52 13
Mail/msn: esj@crijrhonealpes.fr
Blog: <http://esjlyon.over-blog.fr>

La santé des jeunes dans la politique santé d'une municipalité

Grenoble (38)

Le plan municipal de santé de la ville de Grenoble présente la particularité de s'inscrire notamment dans une politique globale et transversale en faveur de la jeunesse. Il vise à inciter les jeunes à mieux prendre en compte leur santé. Dans ses missions de réduction des inégalités de santé et d'accès au soin, le service municipal de promotion de la santé a depuis de nombreuses années mis en place dans les quartiers prioritaires des "lieux écoute" pour les personnes en situation psychosociale précaire, jeunes inclus. Ces lieux font ainsi partie des outils de mise en œuvre des axes du plan de santé pour les 16-25 ans. Une des clés de réussite des initiatives de ce plan est d'aller chercher les jeunes, d'avoir le souci de leur avis et de leur implication dans certaines décisions.

Dans le cadre du "projet santé psychologique" du quartier Mistral, des professionnelles du lieu écoute ont monté sur trois ans une recherche action "les filles en question!?". Ayant fait le constat que certaines jeunes filles ne s'exprimaient dans l'espace public qu'à travers la violence et l'agressivité, de nombreuses sorties ont été organisées avec elles. Elles ont peu à peu existé autrement, dans d'autres lieux. Cela leur a donné, "l'air de rien", des espaces de parole, l'opportunité de vivre des rapports sociaux différents - notamment avec les adultes - mais aussi d'échapper à la pression de la communauté du quartier.

- Contact: Service de promotion de la santé de la ville de Grenoble, 04 76 03 43 30

Jeunesse et prise de risque : un regard différent sur la santé des jeunes

Gaillard (74)

Le service politique de la ville de la municipalité de Gaillard, en collaboration avec l'agglomération d'Annemasse, a souhaité proposer une démarche globale sur la question de la jeunesse, à commencer par une réflexion sur le regard parfois méfiant voire dépréciatif qui pouvait être porté sur elle.

En octobre 2012, la ville a organisé la première "semaine de l'adolescence". Il s'est agi de proposer des temps de réflexion et d'expression sur la question de la prise de risque, d'interroger la posture éducative des adultes, de questionner les partenariats entre structures dédiées et de permettre aux jeunes de s'exprimer eux-mêmes. La semaine s'est ouverte sur la représentation de la pièce de théâtre "Ça me saoule", coécrite et jouée par quatorze auteurs-comédiens âgés de 11 à 20 ans qui ont été dirigés par la metteuse en scène de la compagnie Théâtrochamp. Le sujet de la pièce était la consommation d'alcool en milieu festif et il a permis de mettre en lumière la complexité adolescente : la nécessité de prendre des risques pour apprendre, la quête de son identité, le besoin de mimétisme... et de mettre en débat, lors du "Café des parents" animé par des professionnels de la Maison des adolescents, le rôle de l'adulte dans cette étape marquante de la vie.

••• *Contact : Service politique de la ville de Gaillard, 04 50 39 67 14, contratville@gaillard.fr*

Pour aller plus loin...

- J. Dutertre. "La tâche aveugle. La santé des jeunes de quartiers". VEI Diversité n°167, 01/2012.
- "Bien être - mal être? Mieux vous connaître". Enquête conduite auprès des jeunes dans les missions locales et les centres d'examen de santé de l'assurance maladie. Résultats 2010. CNML, 12/2011.
- Les espaces santé jeunes. Lieux d'accueil, d'écoute, de prévention et de soin pour les jeunes. Enquête 2010. FESJ, 2010.
- Jeunes et santé : entre actions publiques et comportements individuels. Agora Débats/Jeunesses n°54, 2010.
- Santé des jeunes. Une préoccupation des élus locaux, 5^{ème} journée d'étude organisée par l'association "Élus, Santé Publique et Territoires". ESPT, 01/2009.
- Jeunes en insertion : la santé en question. La santé de l'homme n°399, janv-fév 2009.
- La santé des jeunes. T1 Etat des lieux - La santé des jeunes - T2 Prévention. INJEP, Le point sur n°27, 2008.

Sites Internet

PIEROS. Le portail des études régionales Rhône-Alpes en observation de la santé : www.pieros.org

Lettre d'information santé des jeunes, IREPS Rhône-Alpes :

<http://education-sante-ra.org/lettre/inscription.asp?id=27>



“ Réactions des participants

- Il faut se méfier de la pathologisation des problèmes : l'adolescence n'est pas une maladie.
- La demande d'écoute des jeunes est forte. Elle peut se présenter sous une forme détournée (demande d'information). Elle peut cacher une demande sociale ou relationnelle (gestion de ses émotions par exemple). Partir d'un projet santé peut conduire à travailler sur la violence, les relations filles-garçons...
- Il est nécessaire de s'appuyer sur les ressources et les productions des jeunes eux-mêmes, plus que sur les modes d'information ou de prévention traditionnels qui s'avèrent d'une efficacité limitée. À ce titre les approches communautaires, peu développées en France, peuvent être des ressources.
- L'écoute doit-elle être le fait de certains professionnels spécialisés (psychologues par exemple?) ou de l'ensemble des professionnels de jeunesse? Comment des professionnels non spécialisés peuvent-ils trouver leur légitimité à parler de santé avec les jeunes? Comment à la fois être dans l'écoute empathique avec les jeunes tout en gardant une place d'adulte, de professionnel?
- Comment gérer une demande urgente des jeunes et les contraintes objectives (temps d'attente dans les structures, professionnels surchargés)?
- Comment faire connaître ce que l'on fait parfois depuis de longues années? Comment diffuser les pratiques et les outils utilisés ici ou là? Des formations conjointes de professionnels peuvent être un atout dans la construction des partenariats futurs.

L'existence de revenus favorise le processus d'autonomisation et est une condition d'accès à l'indépendance autant qu'à l'exercice de certains droits (logement, santé...). Or, dans ce domaine, les inégalités sont fortes, comme l'explique Pierre Félin qui, à partir d'une analyse de la place de l'argent dans la société française, s'intéresse au rapport des jeunes à l'argent, notamment ceux des quartiers populaires, (représentations, usages, consommation) et des moyens pour l'obtenir. Puis des expériences locales illustrent comment les professionnels de terrain peuvent accompagner les jeunes dans cet apprentissage de l'argent.

Les jeunes des quartiers et l'argent. Représentations et pratiques

¹ *Étude sur l'argent et les problématiques financières auprès des jeunes 15-20 ans.*
Enquête CSA pour l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP), 11/2006.

En France, l'argent est tabou. Cette situation est due, tout d'abord, à notre tradition paysanne : argent caché chez soi, pour éviter les vols et épargné en prévision de mauvaises années. Ensuite, au marxisme qui voit en l'argent l'"outil d'aliénation universelle" et condamne l'esprit du capitalisme issu du protestantisme. Celui-ci est en effet plus tolérant vis-à-vis de l'argent que le catholicisme pour lequel on ne peut "servir Dieu et l'argent", raison pour laquelle l'avarice et l'usure sont condamnées, la charité louée.

citent spontanément, très largement en tête des moyens d'obtenir de l'argent. Viennent ensuite le jeu et l'économie "grise" (trafic, vol...). On peut y voir le signe d'une ambivalence, entre mérite et argent facile. Ils mettent également en avant les vertus de la gestion et de l'épargne ainsi que le paiement en espèces dans un but de conscientisation de la dépense. Enfin, leur rapport au crédit est plus responsable que celui de leurs aînés, ce qui ressort notamment des chiffres du surendettement.

Toutefois, il convient d'opérer une distinction entre les adolescents conduits par le principe de plaisir et de dépense et les jeunes adultes par celui de réalité et de thésaurisation.

La question de l'émancipation

En vue de l'autonomie, l'éducation budgétaire est importante. Elle repose, aujourd'hui, essentiellement sur les familles, l'école étant, en ce domaine, la grande absente.

Selon Françoise Moncomble², la question de l'émancipation se pose spécifiquement chez les jeunes des quartiers. En effet, leur mode de vie - famille fusionnelle et affirmation d'une société locale contre la société globale - ne favorise pas le passage de l'adolescence à l'âge adulte, de la famille à la société. Notre modèle d'intégration de la jeunesse, tel que l'analyse Cécile Van de Velde³, valorise la scolarisation, la course au diplôme et induit une dépendance prolongée de la famille. À côté de ce modèle dominant, il en est un autre qui veut que l'on quitte ses parents lorsqu'on a trouvé un emploi stable, un(e) partenaire et un logement. Dans les milieux populaires, bon nombre de jeunes s'inscrivent dans ce dernier modèle. À cet égard, le projet prioritaire de jeunes interrogés en mission locale est significatif : trouver un emploi qui leur plait, fonder une famille et acheter un logement. Ce qui prime pour eux c'est de faire comme leurs parents dans une logique de loyauté familiale et non pas nécessairement de satisfaire un besoin d'accomplissement individuel. À cet égard, il est significatif que la création d'entreprise ou la formation n'apparaissent pas comme prioritaires pour ces jeunes. Dans un contexte où le chômage d'exclusion est important on voit que leur émancipation se heurte à des limites évidentes.

² F. Moncomble.
La déliaison. Harlem, Youssef, Ylmaz et les autres. La politique de la ville en question ?
L'Harmattan, 2001.

L'argent, un sujet tabou ?

L'argent est un étalon qui rend possible les échanges et les régule. En ce sens, il peut être perçu comme un bienfait pour l'humanité. Seul l'art de l'accumuler pour lui-même est condamnable. Il n'est pas rare que l'individu oscille entre ces deux acceptions.

L'islam, très représentée dans les quartiers, envisage la richesse comme un signe de bénédiction divine, et valorise le commerce. La fortune n'est condamnée que si elle détourne de Dieu, des autres ; l'aumône est un des cinq piliers de l'islam, la spéculation et les investissements impurs sont interdits ainsi que le prêt à intérêts, ce qui peut entraver la volonté d'entreprendre.

³ C. Van de Velde.
Devenir adulte, sociologie comparée de la jeunesse en Europe.
PUF, 2008.

On observe une augmentation tendancielle de la précarité chez les jeunes. Si 13,5% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, selon l'Insee ce taux atteint 22,5% chez les 18-24 ans. Les moins de 30 ans représentent la moitié des personnes pauvres. La pauvreté touche plus les femmes que les hommes et l'écart est plus marqué chez les 25-34 ans. 17,7% des enfants de moins de 25 ans vivent avec un parent seul et un tiers des familles monoparentales sont pauvres. Un tiers des enfants pauvres ont des parents sans emploi. Le chômage est deux fois plus important chez les 15-24 ans et cette situation est exacerbée dans les quartiers. Parmi les personnes les plus fragilisées par la crise on trouve notamment les jeunes peu ou pas qualifiés.

Dans ce contexte, comme le montre une enquête menée par l'Institut pour l'éducation financière du public¹, plus de la moitié des jeunes pensent que si l'argent n'existait pas, la vie serait plus facile et craignent de gagner difficilement leur vie plus tard. Ils éprouvent un fort besoin de sécurisation et, par conséquent, accordent une valeur importante au travail, qu'ils

Les jeunes et la consommation

Aujourd'hui, consommer est, parmi nos manières d'être au monde, sans doute l'une des plus importantes. La publicité traduit nos aspirations individuelles en objets consommables et inverse, en quelque sorte, la culpabilité; ce n'est pas dépenser qui est condamnable mais de ne pas s'autoriser à se faire plaisir: "J'y ai droit, pourquoi m'en priverais-je?".

Les jeunes semblent plus résonants que raisonnants face à ces messages publicitaires. En effet, il est plus difficile de résister à la dictature de l'avoir et du paraître, lorsque son être est encore en construction et que l'on éprouve le besoin de se rassurer. Les marques l'ont bien compris qui ont une emprise très forte sur les jeunes des quartiers. Si tu ne portes pas de marques, tu es un perdant. Donc, il faut trouver de l'argent.

À l'inverse, on observe également une résistance à ce monopole organisé des marques sur le marché. Ainsi, certains jeunes issus de l'immigration, réalisant leur influence sociale sur le plan vestimentaire, créent -parfois avec succès- leur propre marque dans un besoin de reconnaissance et d'affirmation identitaire, d'autres encore préfèrent fréquenter le Kebab plutôt que le McDonald's...

Les jeunes dans leur ensemble, et ceux des quartiers en particulier, ont un rapport ambivalent à l'argent et pas toujours aussi déraisonnable qu'on pense. Cet objet est complexe et sa pratique nécessite un apprentissage formalisé comme condition de l'autonomie. Bien souvent, le rapport d'un individu à l'argent est mis en lumière par une problématique financière déposée devant un professionnel qui peut se trouver démuni. Cette problématique peut être le symptôme d'un dysfonctionnement financier, de relations familiales ou conjugales conflictuelles. Elle peut trouver son origine dans l'histoire personnelle de l'individu, dans les processus de socialisation primaire et secondaire qui ont été les siens, dans celle de sa famille aussi lorsque des processus de répétition s'observent de génération en génération... Enfin, la question de l'environnement est à prendre en compte dans le rapport de l'individu à l'argent. Autant de niveaux à aborder par les professionnels tant du point de vue de l'analyse que de l'intervention.

••• Pierre Félin, consultant-formateur en pratiques sociales, Systemaction

“ Réactions des participants

- C'est au travers de situations concrètes (financement des transports, du permis de conduire...) que l'on peut amorcer un travail sur la gestion du budget. Mais cette éducation budgétaire se heurte parfois à des difficultés (dettes et comptes bloqués).
- De nombreuses expériences dans le champ du loisir permettent de gérer un budget et d'en être responsables notamment dans le cadre d'un projet de vacances, parfois autofinancé.
- Les normes de nombre de familles ou de jeunes précarisés quant au "bon usage" de l'argent sont parfois éloignées de celles des institutions sollicitées. Comment faire pour que les normes institutionnelles n'apparaissent pas comme des violences? Les demandes ou normes des institutions sont parfois différentes, voire antagonistes. Cela ne peut que renforcer le sentiment d'incohérence perçu par les jeunes et les familles.
- Comme pour l'ensemble des actions en direction des jeunes des quartiers les plus fragilisés (et de leur famille), le facteur temps est primordial: dans la démarche d'accompagnement comme dans les effets sur les personnes.
- Comment conduire certains parents à accepter l'idée que leur enfant, salarié et vivant au domicile parental, pourrait aussi participer au budget du foyer?
- Souvent, pour obtenir des aides, les jeunes développent des stratégies visant à transformer quelque peu la réalité vécue, ce qui peut constituer un obstacle à un véritable travail d'accompagnement. Ne faut-il pas alors parfois pour engager ce travail d'accompagnement, poser cette aide comme acquise ou attendre la décision d'attribution?
- L'éducation budgétaire et financière est aussi un moyen pour faire prendre conscience aux jeunes de leurs droits. Cette connaissance ainsi que la revendication qu'ils peuvent ensuite faire de leurs droits, leur permet de sortir d'une image déficitaire d'eux-mêmes: elle est un moyen de s'affirmer, de retrouver du pouvoir sur leur vie.

Actions présentées

Parler du tabou de l'argent avec les jeunes en insertion

Vaulx-en-Velin (69)

L'union nationale des missions locales, en partenariat avec la banque postale, a proposé à des volontaires en service civique une mission expérimentale sur l'éducation budgétaire pour les jeunes en insertion.

Parmi les neuf missions locales pilotes sur ce projet, trois sont en Rhône-Alpes dont une à Vaulx-en-Velin. Une jeune volontaire, préalablement formée à la médiation budgétaire, y propose des ateliers d'échanges et d'information sur la gestion d'un budget, en partant de sujets concrets tels que le permis de conduire ou la location d'un appartement. Trois modules successifs permettent aux participants de redonner à l'argent un aspect concret, d'identifier les mécanismes de sollicitation à la consommation, d'être plus à même de comprendre le fonctionnement des banques, les services et les produits qu'elles proposent.

Établir le budget nécessaire à un logement autonome, c'est toucher du doigt une certaine réalité, la nécessité de prioriser ses postes de dépenses, d'en réduire certains. Cela permet également aux jeunes de se projeter dans un avenir à court ou moyen terme, d'envisager très concrètement les stratégies à mettre en place mais aussi de se remettre dans une dynamique de projet.

●●● Contact : Mission locale de Vaulx-en-Velin, 04 72 04 94 14

L'éducation budgétaire et le désir de consommation

Isère (38)

La Fondation agir contre l'exclusion (FACE) est le réseau national de clubs locaux d'entreprises qui participent à la lutte contre les exclusions et au développement économique et social de territoires en difficulté. En partenariat avec les collectivités territoriales et les

acteurs associatifs et institutionnels locaux, FACE Isère a notamment développé des ateliers d'éducation budgétaire pour les jeunes en lycée professionnel ou en insertion. Le but est de sortir des représentations, fabriquées par les médias et la publicité, de ce qu'est l'argent, sa fonction ou son utilisation. Pour beaucoup de ces jeunes, avoir de l'argent permet avant tout la construction d'une image sociale à forte valeur symbolique. Lors des ateliers, l'argent est présenté comme un moyen d'échange et non une finalité. En suivant différents modules comme "bien utiliser un compte courant", "maîtriser les moyens de paiement" ou "construire et gérer un budget", les jeunes acquièrent des connaissances et des compétences qui leur permettent de mieux prendre en charge leurs propres affaires financières et de devenir des consommateurs plus avisés.

●●● Contact : FACE Grenoble-Isère, 04 76 14 74 04



Pour aller plus loin...

- J.F. Laé, N. Murard. Deux générations dans la débîne. Enquête dans la pauvreté ouvrière. Éditions Bayard, 2011.
- Les revenus et la pauvreté dans les quartiers sensibles. Site de l'observatoire des inégalités, 04/2011.
- "L'argent et les jeunes". Psychoscope, 11/2008, p.16-27
- L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés. Insee première n°1156, 09/2007.
- Les jeunes, l'argent et le crédit. Espace-citoyen.net

Sites Internet

- La finance pour tous : www.lafinancepourtous.com
- Ctaconso, site de l'INC consacré aux jeunes : www.ctaconso.fr
- Dolceta, site européen sur les droits des consommateurs : www.dolceta.eu/france
- Finances et pédagogie : www.finances-pedagogie.fr

Conclusion

Pour cette deuxième année consécutive, les ateliers permanents avaient choisi de mettre au travail la problématique des jeunes des quartiers populaires au travers de cinq entrées thématiques, qui à la fois renvoient au vécu et aux préoccupations des jeunes et sont des axes d'intervention de l'action publique : l'emploi, le logement, les loisirs, la santé, l'argent. Le croisement des apports de chercheurs et de l'expertise des acteurs fait de ces rencontres un observatoire de la jeunesse et des politiques publiques, et un lieu d'interrogation des pratiques et des postures des professionnels, ainsi que des dispositifs qu'ils sont chargés de mettre en œuvre.

Penser la complexité des processus, interroger les représentations

La conquête de l'autonomie et l'accès à l'indépendance sont inséparables de l'entrée dans l'âge adulte. Pour répondre à la "vulnérabilité"¹ qui touche aujourd'hui l'ensemble des jeunes dans une société en crise et plus encore ceux des quartiers populaires, il s'agit de mettre en place un cadre et des conditions visant à faciliter les processus individuels de construction identitaire et leur permettant progressivement de trouver leur place dans un monde en mutation permanente et rapide.

Ce référentiel de l'autonomie, qui renvoie à la liberté du sujet à faire ses choix, est néanmoins porteur d'ambivalence, quand il revient à atomiser les individus, les "désaffilier"², les couper de toutes solidarités. Il en est de même de la mobilité (physique, psychique), qui, dans ses effets, peut aussi conduire à la perte de liens et à l'isolement.

Il faut donc à la fois travailler l'accompagnement à l'autonomie et dans un même mouvement aider à l'"affiliation sociale"³ des jeunes les plus fragilisés. Ces derniers sont souvent pris dans les liens forts du groupe qui procurent de la sécurité mais se révèlent des obstacles à l'ouverture, y compris aux formations, à l'emploi... Les jeunes plus favorisés disposent de liens plus lâches et plus étendus ("la force des liens faibles", pour reprendre l'expression de Mark Granovetter⁴) qu'ils peuvent et savent mobiliser dans des trajectoires de réussite. L'appui à la constitution de réseaux s'avère donc un levier d'autonomisation et pour l'accès à l'indépendance.

Par ailleurs, la persistance d'un regard négatif sur les jeunes de quartiers populaires (dangereux, porteurs de déficits...) joue sur leur image d'eux-mêmes : manque d'estime de soi, manque de confiance dans leur capacité à s'inscrire dans un environnement et à peser sur lui, et donc difficulté à se projeter.

Mais paradoxalement c'est aux jeunes les plus fragilisés, les plus frappés par l'insécurité matérielle et parfois personnelle, à qui l'on demande de s'inscrire dans des démarches dont les conditions objectives de leur existence les éloignent. Cette approche s'inscrit dans une idéologie de la responsabilisation individuelle (repérable par ailleurs dans les ambiguïtés du discours sur "l'égalité des chances") qui occulte le poids et les responsabilités du contexte politique et social.

Enfin le processus de construction de soi s'inscrit dans des temporalités lentes, hétérogènes, non linéaires, dans des interactions avec un environnement lui-même complexe, qui appellent à la fois la prise en compte du sujet dans sa globalité, et une intervention publique cohérente.

Travailler sur un des thèmes abordés dans chacun des ateliers (emploi, logement, loisir, santé, argent) renvoie à tous les autres (et bien d'autres encore). Seule une approche systémique a donc du sens.

Confirmer les professionnels dans leur expertise, les accompagner

La logique ancienne de l'offre apparaît aujourd'hui comme insuffisante : parfois peu lisible et incohérente, ne touchant souvent pas les plus précarisés, elle met souvent les "bénéficiaires", usant une part de leur énergie à s'inscrire dans les logiques administratives des aides, dans des logiques de dépendance. Or le défi aujourd'hui est bien de mettre en place des "politiques "qui rendent capables"⁵, qui favorisent l'*empowerment* des individus.

Le référentiel de l'accompagnement au cœur de l'intervention sociale et éducative conduit à prendre en compte un sujet dans la singularité de son parcours, ses temporalités et demandes, à lui redonner parole et pouvoir. Mais dans le même temps le professionnel doit obéir à la commande publique, à ses injonctions, au cadre prescriptif qu'elle définit, à ses temporalités propres, aux logiques comptables, parfois normalisatrices. Cette tension, souvent mal vécue, tant par les professionnels que par les jeunes, peut être fructueuse tant qu'elle n'aboutit pas à s'inscrire dans la seule logique procédurale.

¹ *Les jeunes vulnérables face au système d'aide publique*. INJEP/ Presses de Sciences Po, Agora Débats/Jeunesses n°62, 2012.

² R. Castel. "De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle". In J. Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*. Éd. Esprit, 1991.

³ C. Moreau. "L'accès des jeunes à l'autonomie. Dérive idéologique ou confusion sémantique?" In V. Becquet, P. Loncle, C. Van de Velde, *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Champ social, 2012.

⁴ M. Granovetter. *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*. Desclée de Brouwer, 2000.

⁵ J. Donzelot. "Un État qui rend capable". In S. Paugam, *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*. PUF, 2007.

La nécessité de travailler dans la transversalité semble aller de soi, mais s'avère difficile : héritage des cultures professionnelles, manque de lieux de rencontres et d'échanges, politiques sectorisées, brouillage des échelons territoriaux, absence de projet global et partagé dans lequel s'inscrire, et de plus en plus mise en concurrence des acteurs.

De plus chaque professionnel pour travailler sur sa thématique professionnelle doit aborder des champs qui ne sont pas de sa compétence et pour lesquels il n'a pas de compétences particulières : comment ne pas empiéter sur le champ des autres professionnels ? Comment se légitimer... ?

Parmi les leviers identifiés : les temps d'échange entre professionnels (le CR•DSU y participe par ses ateliers), les rencontres entre politiques et professionnels (ce qui semble plus difficile et est un chantier à développer), des formations communes, mais aussi un étayage, un accompagnement des professionnels qui sont souvent laissés à eux-mêmes, dans un grand isolement. Et... la mise en place de projets de territoire, de politiques territoriales.

Interpeller les politiques publiques

Élaborer une politique publique impose d'emblée la clarification du référentiel d'intervention, tant le brouillage (flou, incohérence) est grand en particulier lorsqu'il s'agit des "jeunes des quartiers", avec des risques de dérives : discours sécuritaire, "ethnisation" de la question sociale, responsabilisation des familles, "sanitarisation" de l'action publique... Quelles sont les valeurs qui président à nos choix collectifs ? Quelle définition donnons-nous du bien commun ? Que voulons-nous pour les quartiers populaires ?

Ces politiques doivent aussi interroger le lien entre spécifique et universel : s'il est pertinent d'articuler l'action en direction des jeunes des quartiers populaires avec la politique de la ville et le projet de réussite éducative (au nom de la cohérence de l'intervention), il est essentiel de l'intégrer dans le droit commun des politiques de jeunesse, éducatives, sociales... et d'une politique qui prend en compte l'ensemble des générations.

Le passage de politiques de jeunesse, longtemps centrées sur le seul loisir, à des politiques s'appuyant sur le vécu et les préoccupations des jeunes a constitué un progrès indéniable. Mais le seul discours de l'insertion sociale et professionnelle qui semble aujourd'hui dominant s'avère contre-productif, car ne prenant pas en compte la globalité des sujets et les interactions entre les problématiques. Il faut aussi redonner la place aux loisirs, à la culture - vecteurs de construction identitaire, de lien social (infra et intergénérationnel entre autres), d'ouverture et, sous certaines conditions, d'émancipation

L'appel (voire l'injonction) à participation, au cœur de la politique de la ville depuis 30 ans, reste le plus souvent, malgré quelques réussites marquantes, sans grand effet. Il faut vraisemblablement ré-interroger la méthode, pour les habitants-citoyens comme pour les jeunes, et renverser la démarche : plutôt que d'être dans le seul appel à entrer dans un cadre prédéfini, pourquoi ne pas s'appuyer sur leurs ressources et mobilisations individuelles et collectives, prendre appui sur leur expertise d'usage et leur "contre-expertise citoyenne"⁶, en bref sortir du discours pour leur donner un pouvoir réel⁷ ? Autrement dit, s'appuyer sur les communautés, ce qui est peut-être étranger à une certaine culture politique et professionnelle française, mais apparaît de plus en plus comme une méthode alternative pour "remettre les gens en mouvement"⁸.

La politique locale de jeunesse peut être un vecteur de cette mobilisation en faveur des jeunes des quartiers populaires. En effet le territoire local est celui de la proximité. Il permet l'élaboration collective d'un projet qui fait sens, le continuum éducatif, la mise en cohérence, le travail avec l'ensemble des acteurs du territoire. Projet partagé, mobilisation de l'ensemble des ressources du territoire, approche globale, dynamique collective : ce sont les composantes du développement territorial. Les jeunes des quartiers populaires ne peuvent en être absents.

⁶ M.-H. Bacqué, H. Rey, Y. Sintomer. *Gestion de proximité et démocratie participative*. La découverte, 2005.

⁷ S. Alinski. *Manuel de l'animateur social*. Seuil, 1976. www.capsurlindependance.org/wp-content/uploads/2010/06/Manuel-de-lanimateur-social.pdf

⁸ J. Donzelot. *Banlieues et quartiers populaires : remettre les gens en mouvement*. Rapport à la Fondation Terra Nova, 2012. www.tnova.fr

Ressources

Ouvrages et revues...

La jeunesse, fabrique du futur

Les Cahiers de l'IAU îdF n°164, 10/2012

Ce numéro propose de dessiner les contours de la jeunesse et de sa diversité, de décrire les conditions dans lesquelles les jeunes franciliens empruntent le chemin de leur indépendance, et les soutiens apportés par les pouvoirs publics (formation, orientation, insertion professionnelle, logement, santé). Il tente de lever un coin de voile sur l'avenir.

F. Labadie

Inégalités entre jeunes sur fond de crise. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2012

Injep/Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse ; Documentation Française (diffuseur), 2012, 240 p.

Ce rapport propose une analyse approfondie des inégalités intra-générationnelles à travers trois approches : la structuration des inégalités dans l'étape majeure de la transition vers l'âge adulte que constitue le passage de l'école à l'emploi ; le cumul des inégalités comme défi posé à l'action publique ; le questionnement sur le recours aux aides publiques.

Atlas des jeunes en France : les 15-30 ans, une génération en marche

Injep/Observatoire de la jeunesse ; Autrement (diffuseur), 08/2012

Cet atlas dresse le portrait de la génération des 15-30 ans, plurielle et volontaire. La santé, l'éducation, l'emploi et le logement, l'alimentation, l'amour et la sexualité, les loisirs et les addictions, les valeurs et l'engagement politique, sont autant de thèmes analysés dans cet atlas, avec une mise en perspective des différentes jeunesse en Europe.

Une jeunesse différente? Les valeurs des jeunes français depuis 30 ans

Injep/Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse ; Documentation Française (diffuseur), 2012, 208 p.

Cet ouvrage permet de prendre la mesure des changements intervenus depuis trente ans dans les valeurs et les comportements des jeunes Français. Famille, lien social, attitudes religieuses

et politiques, rapports au libéralisme économique, travail/emploi, écologie, ruralité..., ce livre propose un portrait social des jeunes Français, lucide et nuancé, soulignant les convergences entre les générations et les différences selon le niveau d'études, le sexe ou l'origine.

V. Becquet ; P. Loncle ; C. Van-de-Velde

Politiques de jeunesse :

le grand malentendu

Éditions Champ social, 2012
Cet ouvrage décrypte les relations entre l'État et la jeunesse en France, à partir des thèmes de l'insertion, l'autonomie et la citoyenneté. Il revient sur les évolutions, les portées et les limites des politiques et en éclaire les enjeux à venir.

Collectif

Les jeunes des quartiers

Ville École Intégration, Diversité n°167, 01/2012, 231 p.

Ce numéro est consacré aux jeunes des quartiers et aux clichés qui les stigmatisent. Des chercheurs nous éclairent sur les conséquences négatives de cette vision caricaturale sur leur évolution au sein de notre société.

Adolescents et jeunes des quartiers populaires : construction de soi, rapport à l'autre. Clés de lecture et initiatives

Les Échos des ateliers permanents du CR•DSU n°8, 12/2011

En 2011, le CR•DSU a organisé un atelier d'échanges et de réflexions destiné à améliorer la compréhension des réalités et des besoins des adolescents et jeunes des quartiers, à partir de quatre entrées thématiques : les pratiques numériques, les ruptures scolaires, les relations entre filles et garçons, et les mobilités.

Ce numéro vise à rendre compte des travaux en croisant, pour chaque thème, les apports de cadrage sur le contenu, les présentations d'expériences et les échanges entre professionnels.

L'autonomie des jeunes

Injep. Collection "Le point sur..." n°30, 2009, 182 p.

Ce dossier documentaire regroupe des articles de presse qui abordent la question de l'autonomie sous plusieurs angles : les conditions de vie des jeunes,

la formation qui facilite l'insertion professionnelle, l'emploi des lycéens et des étudiants, le salariat et les jeunes en difficulté, mais aussi les problèmes de logement des jeunes.

J-C. Richez ; C. De Linares ; F. Lebon

Politiques locales de jeunesse

Agora débats/junesse n°43, 03/2007, p. 4-80
Ce numéro fait un état des lieux, présente les enjeux et les transformations des politiques locales de la jeunesse, et notamment la territorialisation de ces politiques publiques.

Collectif

Jeunes des quartiers populaires. Construction de l'identité, image et autonomie

Les cahiers de Profession banlieue, 03/2005, 132 p.

La construction de l'identité sociale des jeunes s'est modifiée. Selon leur origine sociale et leur appartenance culturelle, ils sont confrontés à des difficultés plus ou moins importantes, notamment d'insertion professionnelle. Ces facteurs ont des effets sur la perception des jeunes par le corps social : le statut de jeune est devenu incertain, teinté de représentations négatives. Comment se construisent les jeunes ? Comment s'est construit leur image ? Quels sont les outils qui favorisent leur autonomie ? Que transmettre et comment aider les jeunes à prendre place dans la société ?

Sur Internet...

<http://ressourcesjeunesse.fr>

Site rassemblant les actualités et articles sur les questions de jeunesse.

www.inegalites.fr

Site de l'observatoire des inégalités publiant des études chiffrées sur la situation des jeunes des quartiers en France (logement, emploi, revenus, éducation, santé et mobilité).

Document réalisé et publié par le CR•DSU

Le Centre de Ressources et d'échanges pour le Développement Social et Urbain Rhône-Alpes s'adresse aux acteurs dont les projets s'inscrivent dans un objectif de cohésion sociale sur un territoire: professionnels des collectivités locales, élus locaux, partenaires institutionnels, associations, chercheurs...

Son action: diffusion d'informations et de connaissances sous diverses formes, mise en réseau des acteurs, qualification collective, capitalisation d'expériences, soutien à certaines démarches locales...

Directeur de publication: Louis LEVÊQUE, Président du CR•DSU

Directrice de la rédaction: Isabelle CHENEVEZ, CR•DSU

Rédaction: Bernard BIER, sociologue
Frédérique BOURGEOIS, CR•DSU
Pierre FÉLIN, Systemaction
Léa LIMA, CNAM
Emmanuelle MAUNAYE, Université Rennes 1
Christophe MOREAU, Jeudevi
Marion SESSIECQ, CR•DSU
Gilles VIEILLE-MARCHISET, Université de Strasbourg

Bibliographie: Muriel SALORT, CR•DSU

Conception graphique: Muriel SALORT, CR•DSU

Impression: Graphiscann - 69120 Vaulx-en-Velin

Crédits photos:

- © CR•DSU : pages 9, 13, 17, 21 et 24
- © PhotoAlto : pages 1 et 4
- © Afij : pages 1, 6 et 8
- © Afev - Kaps : pages 1, 10 et 12
- © Projet *Take off* : pages 1, 14 et 16
- © Theatrochamp (Gaillard) : pages 18 et 20
- © Jon Helgason - Dreamstime.com: pages 22 et 24

Dépôt légal: Décembre 2012
ISSN 1960-2340



PREFECTURE DE REGION RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes Région

GRANDLYON
communauté urbaine



l'acse
Fédération nationale
pour la solidarité sociale
et l'égalité des territoires



CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN RHÔNE-ALPES

4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon cedex 08

Tél: 04 78 77 01 43 - Fax: 04 78 77 51 79 - crdsu.secretariat@free.fr - www.crdsu.org